

La situation du commerce en 2023 (éd. juin)

Rapport établi pour la Commission des
comptes commerciaux de la Nation

Documents de travail

N°2024-13 – Juin 2024



Philippe GALLOT
Jacques BONFILS
Jean FINOT
Ariel GAMRASNI
Nathalie LÉPINE
sous la direction de
Nila CECI-RENAUD



Institut National de la Statistique et des Études Économiques

Document de travail N°2024-13

**La situation du commerce en 2023
(Édition juin)**

**Rapport établi pour la Commission
des comptes commerciaux de la Nation**

Division Commerce

Juin 2024

*Série des documents de travail
de la Direction des Statistiques d'Entreprises*

*Ces documents de travail ne reflètent pas la position de l'Insee, et n'engagent que leurs auteurs.
Working papers do not reflect the position of INSEE, but only their author's views.*

Rapport établi pour la réunion de la Commission des comptes commerciaux de la Nation du 25 juin 2024.

Philippe GALLOT, Jacques BONFILS, Jean FINOT, Ariel GAMRASNI, Nathalie LÉPINE pour la Division Commerce de l'Insee, sous la direction de Nila CECI-RENAUD, rapporteur de la Commission.

Le présent rapport est accessible sur le site de l'INSEE www.insee.fr en cliquant sur les rubriques suivantes :

- Statistiques et études :
 - Thèmes :
 - Secteurs d'activité : Commerce
 - Collections :
 - Documents de travail : [La situation du commerce](#)
- Définitions, méthodes et qualité :
 - Liste des sources statistiques :
 - Comptes annuels du commerce (base 2020)

Pour en savoir plus

- Imberti C., Pottier P., « Les magasins étendent leur surface de vente dans les zones peu denses », *Insee Première*, n° 1989, mars 2024
- Insee, « En mai 2024, le climat des affaires se dégrade un peu dans le commerce de gros », *Informations rapides*, n° 127, mai 2024
- Insee, « En mai 2024, le climat des affaires repasse sous sa moyenne de longue période dans le commerce de détail et d'automobiles », *Informations rapides*, n° 126, mai 2024
- Héam J.-C., Meinzel P., Morvan F., « Les comptes de la Nation en 2023 – le PIB ralentit mais le pouvoir d'achat des ménages accélère légèrement », *Insee Première*, n° 1997, mai 2024
- Hofstetter E., « Les créations d'entreprises en 2023 – Léger repli des créations d'entreprises en 2023 », *Insee Première*, n° 1984, février 2024

La situation du commerce en 2023 et début 2024

Résumé :

En 2023, en France, les ventes des secteurs commerciaux hors automobile fléchissent dans un contexte de ralentissement de l'économie. Les ventes se contractent dans le commerce de gros, notamment celles des grossistes en produits alimentaires. Le tassement des ventes du commerce de détail en magasin recouvre des disparités. Celles de l'alimentaire se contractent de façon notable, pénalisées par la forte hausse des prix, tandis que celles du non alimentaire sont quasiment stables. Dans le commerce de détail hors magasin, les ventes poursuivent leur repli, pâtissant également de la forte hausse des prix alimentaires. À l'inverse, le chiffre d'affaires progresse vigoureusement dans le commerce et la réparation d'automobiles.

L'emploi salarié du commerce dans son ensemble est quasi stable alors qu'il augmente légèrement dans le tertiaire marchand (+0,6 %). Enfin, la création d'entreprises est en léger recul et les défaillances poursuivent leur hausse.

Au premier trimestre 2024, hors effet des variations saisonnières et des jours ouvrables, le chiffre d'affaires du commerce augmenterait en volume de 0,5 % par rapport à la moyenne de l'année 2023.

Mots-clés :

Commerce, commerce de détail, commerce de gros, commerce et réparation d'automobiles, emploi, création d'entreprises, défaillances

The economic situation of trade in 2023 and early 2024

Abstract :

In 2023, sales in France's non-automotive trade sector fell, against a background of economic slowdown. Sales contracted in the wholesale sector, particularly among food wholesalers. The decline in in-store retail sales masks a number of disparities. Food sales have dropped sharply, penalized by the sharp rise in prices, while non-food sales were almost stable. In non-store retailing, sales continued to fall, also suffering from the sharp increase in food prices. Conversely, sales rose strongly in the motor vehicle trade and repair sector.

Salaried employment in the trade sector as a whole was almost stable, whereas it went up slightly in the commercial tertiary sector (+0,6 %). Lastly, business start-ups dipped slightly and insolvencies continued to expand.

In the first quarter of 2024, excluding the effects of seasonal variations and working days, sales in the trade sector as a whole are expected to go up in volume terms by 0.5 % compared with the average for 2023.

Keywords :

Trade, retail trade, wholesale trade, motor vehicle trade and repair, employment, business start-ups, insolvencies

Institut national de la statistique et des études économiques
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
Direction générale : 88, avenue Verdier – 92541 MONTROUGE Cedex
Téléphone : 01.87.69.50.00
Adresse internet : <https://insee.fr>
© Insee 2024

LE COMMERCE

RAPPORT SUR LES COMPTES

SOMMAIRE

CHAPITRE I : RÉSUMÉ 2023 ET POINT SUR DÉBUT 2024	10
1 – les ventes des secteurs commerciaux hors automobile se tassent dans un contexte de ralentissement de l'économie en 2023	10
2 – En 2023, l'emploi salarié commercial est quasiment stable	13
3 – Léger recul des créations d'entreprises	14
4 – Poursuite de la hausse des défaillances	14
CHAPITRE II : LE COMMERCE DE GROS.....	16
1 – Produits agricoles bruts : des évolutions contrastées	17
2 – Produits alimentaires : les ventes plongent en volume mais augmentent nettement en valeur	17
3 – Biens domestiques : repli des ventes	19
4 – Équipements de l'information et de la communication : repli des ventes.....	20
5 – Autres équipements industriels : une augmentation modeste.....	20
6 – Autres commerces de gros spécialisé : un net repli des ventes	20
7 – Intermédiaires.....	22
CHAPITRE III : LE COMMERCE DE DÉTAIL	24
1 – Repli des ventes du petit commerce alimentaire.....	25
2 – Repli des ventes des grandes surfaces alimentaires	26
3 – Développement des ventes des grands magasins et magasins de type « bazar »	26
4 – Légère contraction du commerce non-alimentaire.....	26
5 – Le commerce hors magasin se contracte de nouveau légèrement	28
6 – Les parts de marché par forme de vente	30
CHAPITRE IV : LE COMMERCE ET LA RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	35
1 – Accélération du chiffre d'affaires du commerce de véhicules automobiles	35
2 – Faible dynamisme de l'entretien-réparation et de la vente d'équipements automobiles.....	37
3 – Recul du chiffre d'affaires dans le secteur des motocycles.....	38
CHAPITRE V : DÉMOGRAPHIE D'ENTREPRISES	40
1 – Les entreprises individuelles contribuent fortement à la baisse des créations d'entreprises dans le commerce et l'artisanat commercial	41
2 – Hausse des défaillances en 2023 notamment dans le commerce de détail.....	44
CHAPITRE VI : EMPLOI ET SALAIRES	46
1 – L'emploi salarié hors intérim du commerce ralentit au cours de l'année 2023, avec une hausse de 12 700 emplois	47
2 – L'emploi intérimaire recule fortement, après une légère hausse en 2022	49
3 – En 2021, l'emploi non salarié commercial est dynamique, grâce aux micro-entrepreneurs	51
4 – Des salaires horaires plus élevés dans le commerce de gros	52
DONNÉES DE CADRAGE : LE COMMERCE DANS L'ÉCONOMIE.....	54
ANNEXE : CONCEPTS ET DÉFINITIONS	55
ANNEXE : PASSAGE ENTRE LES REGROUPEMENTS UTILISÉS DANS LES PUBLICATIONS SUR LE COMMERCE ET LES CODES DE LA NAF	56

TABLEAUX, GRAPHIQUES ET ENCADRÉS

CHAPITRE I : RÉSUMÉ 2023 ET POINT SUR DÉBUT 2024	10
Graphique 1 : activité dans le commerce, évolutions en 2022 et 2023 (en %)	10
Graphique 2 : Ventes de marchandises du commerce de gros (évolution en %)	11
Graphique 3 : Ventes au détail du commerce de détail et de l'artisanat commercial (évolution en %)	12
Graphique 4 : chiffre d'affaires du commerce et de la réparation d'automobiles (évolution en %)	13
Graphique 5 : effectifs salariés au 31 décembre dans le commerce (base 100 en 1998)	14
Encadré 1 : début 2024, le chiffre d'affaires du commerce augmenterait légèrement par rapport à 2023	15
Graphique 6 : volume de ventes dans le commerce en 2023 et début 2024 (base 100 au T1 2023)	15
CHAPITRE II : LE COMMERCE DE GROS	16
Tableau 1 : Ventes de marchandises du commerce de gros H.T.	16
Encadré 2 : Principes d'évaluation et révision des ventes de marchandises des secteurs du commerce de gros	23
CHAPITRE III : LE COMMERCE DE DÉTAIL	24
Tableau 2 : Ventes au détail du commerce de détail et de l'artisanat à caractère commercial H.T.	24
Tableau 3 : Part de marché de l'ensemble des produits commercialisables hors automobiles, pièces détachées et réparation (en %)	30
Graphique 7 : Part de marché des différentes formes de vente pour les ventes au détail de produits alimentaires (en %)	31
Graphique 8 : Part de marché des différentes formes de vente pour les produits non alimentaires et tabac (en %)	33
Encadré 3 : Principes d'évaluation et révision des ventes au détail des secteurs du commerce de détail	34
CHAPITRE IV : LE COMMERCE ET LA RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	35
Tableau 4 : Chiffre d'affaires du commerce et de la réparation de véhicules automobiles et de motocycles H.T.	35
Encadré 4 : Évaluation et révisions du chiffre d'affaires du commerce et de la réparation d'automobiles	39
CHAPITRE V : DÉMOGRAPHIE D'ENTREPRISES	40
Graphique 9 : Créations d'entreprises de 2012 à 2023	40
Tableau 5 : Créations d'entreprises y compris micro-entrepreneurs et entrepreneurs individuels de la vente à domicile, évolution (en %) et nombre	41
Tableau 6 : Immatriculations de micro-entrepreneurs et d'entreprises individuelles de la vente à domicile, évolution (en %) et nombre	42
Tableau 7 : Créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs et hors entreprises individuelles de la vente à domicile, évolution (en %) et nombre	43
Tableau 8 : Créations d'entreprises en 2023 par forme juridique, nombre et évolution (en %)	43
Graphique 10 : Variations du nombre de créations d'entreprises selon la catégorie juridique entre 2022 et 2023	44
Tableau 9 : Défaillances d'entreprises en date de jugement, évolution (en %) et nombre	45
Graphique 11 : Défaillances d'entreprises de 2007 à 2023 (base 100 en 2007)	45
CHAPITRE VI : EMPLOI ET SALAIRES	46
Graphique 12 : Effectif salarié trimestriel hors intérim dans les secteurs du commerce (base 100 au 1 ^{er} trimestre 1994)	47
Tableau 10 : Effectifs salariés hors intérim en fin d'année (en milliers) et part dans les secteurs principalement marchands (en %)	48
Tableau 11 : Effectifs salariés hors intérim, variation en glissement annuel en fin de période (en % et milliers)	49
Tableau 12 : Nombre d'intérimaires en fin d'année (en milliers) et part dans les secteurs principalement marchands (en %)	49
Tableau 13 : Nombre d'intérimaires, variation en glissement annuel en fin de période (en % et milliers)	50
Graphique 13 : Effectif intérimaire trimestriel (base 100 au 1 ^{er} trimestre 2003)	50
Tableau 14 : Effectifs non-salariés au 31/12 (en milliers) et évolution (en %)	51
Tableau 15 : Effectifs non-salariés micro-entrepreneurs au 31/12 (en milliers) et évolution (en %)	52
Tableau 16 : Part des micro-entrepreneurs au sein des non-salariés (en %)	52
Tableau 17 : Salaires bruts horaires moyens dans le commerce en 2022 (en euros)	53
Tableau 18 : Salaires bruts horaires moyen dans le commerce en 2022 selon la profession et catégorie socioprofessionnelle (en euros)	53
DONNÉES DE CADRAGE : LE COMMERCE DANS L'ÉCONOMIE	54
ANNEXE : CONCEPTS ET DÉFINITIONS	55
ANNEXE : PASSAGE ENTRE LES REGROUPEMENTS UTILISÉS DANS LES PUBLICATIONS SUR LE COMMERCE ET LES CODES DE LA NAF	56

Introduction

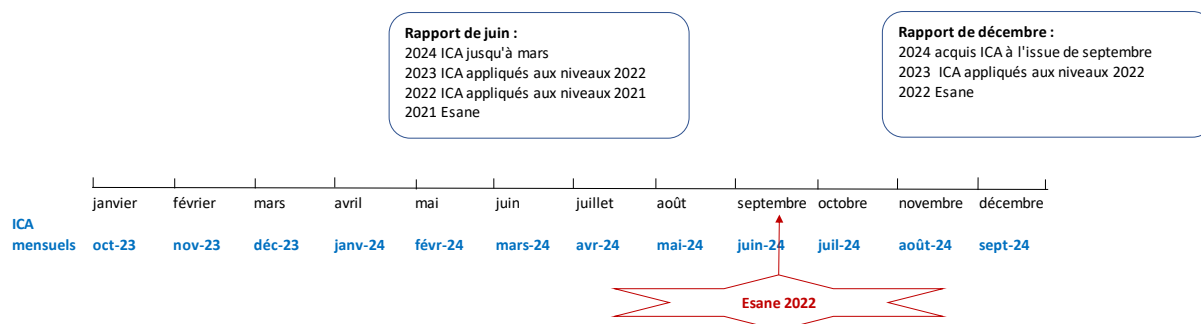
Le compte spécialisé du commerce est présenté deux fois par an à la Commission des Comptes Commerciaux de la Nation (CCCN). Il s'insère dans le dispositif d'ensemble des comptes nationaux français, grâce à des concepts et des définitions similaires et en s'articulant sur ses agrégats.

Le calendrier de publication des comptes commerciaux est tributaire de la mise à disposition des différentes sources d'informations, notamment des données statistiques d'entreprises, sur lesquelles les comptes s'appuient. Pour les **comptes relatifs à l'année n , le calendrier est le suivant** :

- Les ventes des secteurs commerciaux, présentées à la commission de **juin de l'année $n+1$** , fournissent les premières informations sur les comptes sectoriels de l'année n . Ces données sont dites **provisoires** car les ventes de n sont élaborées en faisant évoluer celles de $n-2$, puis $n-1$, à partir des indices de chiffres d'affaires mensuels (déclarations mensuelles CA3 pour le paiement de la TVA).
- En **décembre $n+1$** , ces résultats sont susceptibles d'être révisés, en fonction des informations statistiques collectées entre juin et décembre ; en particulier, les comptes sectoriels de l'année $n-1$ sont en principe arrêtés en décembre $n+1$ (cf. infra), de sorte que l'évolution « provisoire » fondée sur les indices de chiffres d'affaires et appliquée au niveau $n-1$, peut être affinée par la prise en compte du niveau $n-1$ définitif.
- En **juin ou juillet $n+2$** , les évaluations des ventes de l'année n sont légèrement révisées et deviennent **semi-définitives**.
- En **décembre $n+2$** sont arrêtés les comptes **définitifs** ; ceux-ci s'appuient sur une exploitation des statistiques structurelles d'entreprises (Esane), permettant d'affiner les résultats fournis en juin.

Le rapport est complété par des séries téléchargeables sur le site internet, reprenant certains tableaux de la publication sur une plus longue période.

L'année 2024 : disponibilité des sources



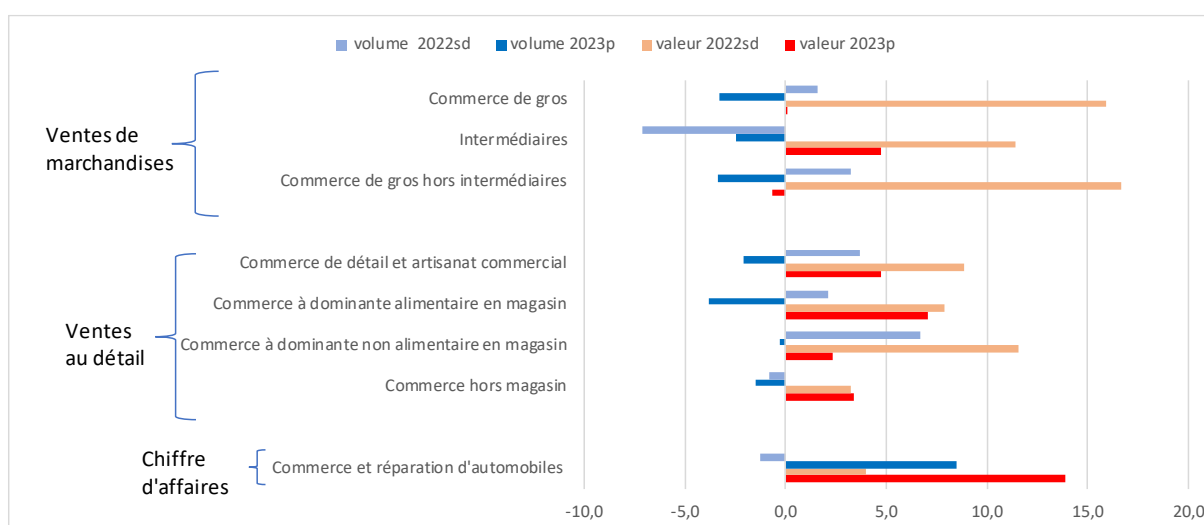
CHAPITRE I : RÉSUMÉ 2023 ET POINT SUR DÉBUT 2024

Avertissement : Contrairement au rapport de décembre, cette partie du rapport de juillet se base sur un chiffrage complet de l'activité dans le commerce. Les volumes de ventes, indicateurs basés sur les déclarations de TVA, publiés mensuellement par l'Insee, servent toujours à estimer l'évolution du chiffre d'affaires par secteur en 2022 et 2023. Mais ces estimations sont calées sur les données de comptabilité nationale publiées fin mai.

1 – les ventes des secteurs commerciaux hors automobile se tassent dans un contexte de ralentissement de l'économie en 2023

En 2023, l'économie ralentit en France : le produit intérieur brut (PIB) en euros constants et en données brutes progresse de 0,9 %, après +2,6 % en 2022. Les dépenses de consommation des ménages augmentent moins qu'en 2022 en volume (+0,8 % en euros constants, après +3,1 % en 2022). L'inflation demeure à un niveau élevé (+4,9 % après +5,2 % en moyenne annuelle en 2022), tirée notamment par les prix de l'alimentation (+11,8 %). Dans ce contexte, l'activité se détériore dans le commerce de gros et le commerce de détail. Les ventes de marchandises du commerce de gros se replient (-3,3 % en volume), comme les ventes au détail du commerce de détail (-2,1 % en volume). L'activité est toutefois en forte hausse dans le commerce et la réparation d'automobiles (augmentation de 8,5 % du chiffre d'affaires en volume). L'activité y est nettement plus forte en valeur qu'en volume du fait de la poursuite d'une forte hausse des prix alors qu'ils ralentissent nettement dans le commerce de gros. Au premier trimestre 2024, le chiffre d'affaires global du commerce augmenterait légèrement par rapport à 2023.

Graphique 1 : activité dans le commerce, évolutions en 2022 et 2023 (en %)



sd : compte semi-définitif ; p : compte provisoire.

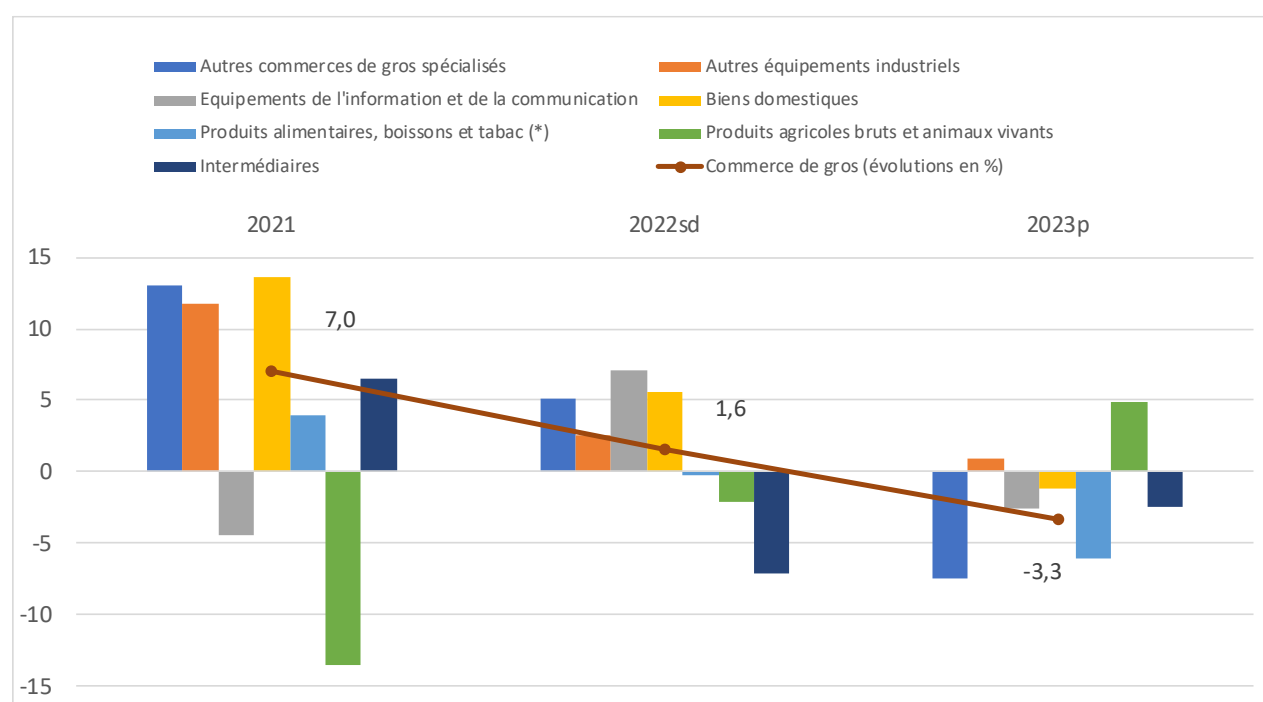
Lecture : l'activité est mesurée par les ventes de marchandises dans le commerce de gros, par les ventes au détail dans le commerce de détail et l'artisanat commercial et par le chiffre d'affaires dans le commerce et la réparation d'automobiles. En 2023, les ventes de marchandises du commerce de gros diminuent de 3,3 % en volume et augmentent de 0,1 % en valeur.

Source : Insee, comptes du commerce, base 2020

Dans le commerce de gros, l'activité se tasse dans tous les secteurs, à l'exception de celui des grossistes de produits agricoles bruts et de celui des grossistes d'autres équipements industriels. Les ventes de marchandises en volume diminuent de 3,3 % en 2023, après +1,6 % sur l'année 2022. Les ventes en volume du commerce de gros de produits alimentaires diminuent nettement (-6,1 %). Les baisses concernent les produits frais (-4,5 %), les boissons (-7,8 %) et les autres produits alimentaires (-6,9 %). Le secteur pâtit des fortes hausses de prix. En particulier, les prix du commerce de gros de sucre, chocolats et confiseries bondissent du fait d'aléas climatiques touchant deux des plus gros producteurs mondiaux de sucre (Thaïlande et Inde) conjugués à une hausse des coûts de production nationaux. Les ventes en volume des autres commerces de gros spécialisés diminuent de façon marquée (-7,5 %). Les ventes de combustibles et produits annexes refluent notamment de 14,6 % en volume.

En 2023, les ventes en volume des grossistes en équipements de l'information et de la communication fléchissent (-2,6 %). Le repli concerne tant les ventes d'ordinateurs et équipements périphériques que les ventes de composants et équipements électroniques. Dans ce dernier cas, la baisse pourrait être due à un recul des ventes de smartphones neufs. L'activité des grossistes en biens domestiques baisse légèrement (-1,2 %). Les ventes de produits pharmaceutiques ralentissent nettement (+0,4 % après +5,7 %) tandis que les ventes d'autres biens domestiques se replient (-2,6 % après +5,6 %). Dans le commerce de produits agricoles bruts, les ventes des grossistes en céréales, tabac non manufacturé, semences et aliments pour le bétail rebondissent en 2023 (+6,6 %) après une quasi-stabilité en 2022 (-0,2 %) et une forte baisse en 2021 (-14,6 %). Elles bénéficient d'un reflux des prix de gros des céréales (-20,2 %). L'activité des grossistes en autres équipements industriels augmente légèrement (+0,9 %).

Graphique 2 : Ventes de marchandises du commerce de gros (évolution en %)



sd : compte semi-définitif ; p : compte provisoire.

* Le commerce de gros non spécialisé a été inclus dans le commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac.

Lecture : en 2023, les ventes de marchandises du commerce de gros de produits alimentaires, boissons et tabac diminuent de 6,1 %.

Source : Insee, comptes du commerce, base 2020

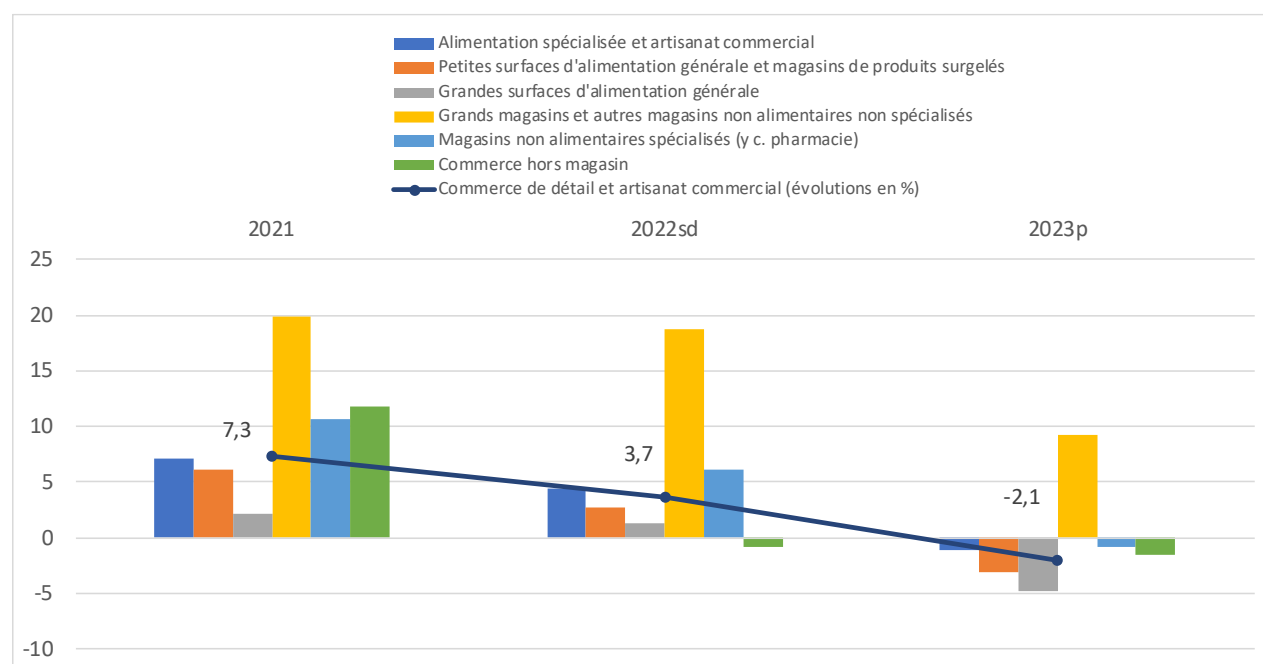
En 2023, les ventes au détail du commerce alimentaire en magasin se replient (-3,8 % en volume). Les ventes des grandes surfaces d'alimentation générale reculent (-4,8 %) dans un contexte de forte inflation. L'évolution des pratiques des consommateurs a été plus défavorable aux hypermarchés (-5,6 % en volume après +0,5 %) qu'aux supermarchés (-3,8 % après +2,2 %). En ce qui concerne les ventes de produits non alimentaires, les hypermarchés ont notamment souffert de la concurrence du secteur de la vente en ligne et du commerce non alimentaire spécialisé. Les ventes des petites surfaces d'alimentation générale et magasins de produits surgelés fléchissent également (-3,2 % en volume après +2,6 %). Leur activité a été très dynamique en 2020 et 2021 grâce à un regain d'attrait pour la proximité de la part des consommateurs. Dans l'alimentation spécialisée et l'artisanat commercial, l'activité diminue également mais de façon moins marquée (-1,2 % après +4,4 %). Elle demeure en hausse dans les boulangeries-pâtisseries (+0,4 % après +2,6 %).

Les ventes au détail du commerce non alimentaire en magasin ne progressent plus en 2023 (-0,3 % en volume après +6,7 %). Après avoir particulièrement souffert de la crise sanitaire et des mesures prises en 2020 pour lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid (confinements successifs, fermeture des magasins non essentiels, etc.), elles avaient rebondi en 2021 et en 2022, grâce au relâchement progressif de ces mesures. En 2023, l'activité des grands magasins et autres magasins non alimentaires non spécialisés progresse encore fortement (+9,3 % après +18,7 %). Au sein des commerces non alimentaires spécialisés, les ventes au détail en volume ralentissent dans les technologies de l'information et de la communication (+4,3 % après +10,7 %), le secteur de la culture et des loisirs (+1,2 % après

+8,4 %), les autres équipements de la personne (+3,7 % après +14,7 %) et les commerces de pharmacie, articles médicaux et orthopédiques (+3,2 % après +9,8 %). Les ventes sont en baisse dans les commerces de carburants (-6,4 % après +2,1 %), l'équipement du foyer (-6,5 % après -2,5 %) et les autres magasins spécialisés (-0,6 % après +1,9 %). Elles se stabilisent dans l'habillement-chaussure (-0,1 % après +12,9 %).

En 2023, les ventes au détail du commerce hors magasin continuent de baisser (-1,5 % en volume après -0,8 %). Elles pâtissent de la forte hausse des prix des produits alimentaires, qui représentent un cinquième des ventes. La baisse est plus forte dans le commerce sur éventaires et marchés (-3,6 % en volume après +0,5 %), où l'alimentation a une place prépondérante. Les ventes à distance des commerçants qui vendent essentiellement sur Internet diminuent de nouveau (-1,3 % après -0,9 %).

Graphique 3 : Ventes au détail du commerce de détail et de l'artisanat commercial (évolution en %)



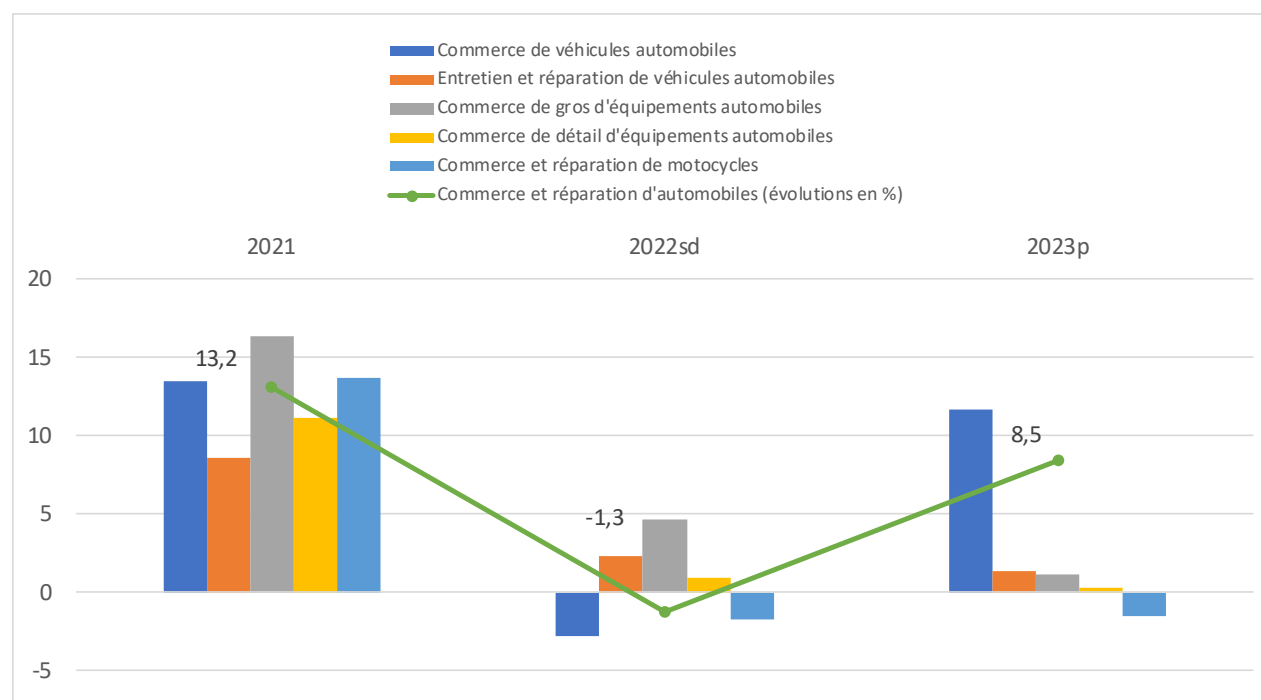
sd : compte semi-définitif ; p : compte provisoire.

Lecture : en 2023, les ventes au détail des grandes surfaces d'alimentation générale baissent de 4,8 %.

Source : Insee, comptes du commerce, base 2020

A l'inverse, dans le secteur du commerce et de la réparation d'automobiles et de motos, le chiffre d'affaires rebondit nettement en 2023 (hausse de 8,5 % en volume après -1,3 %). Le commerce de véhicules automobiles se redresse très nettement (+11,7 % après -2,8 %). Les immatriculations de voitures particulières neuves augmentent de 15,2 % (1,817 million d'unités après 1,577 million). Elles ne retrouvent cependant pas leur niveau de 2019 (plus de 2 millions d'unités). La hausse en 2023 est probablement liée à un phénomène de « rattrapage », après deux années difficiles en raison notamment de problèmes de remise en route des chaînes de production et d'un allongement des délais de livraison aux clients. À l'opposé, les immatriculations de voitures particulières d'occasion baissent de 0,2 %. Elles s'établissent ainsi à un niveau historiquement bas, jamais atteint depuis plus de vingt ans (5,3 millions d'immatriculations). L'activité augmente légèrement dans l'entretien et la réparation de véhicules automobiles (+1,3 %), le commerce de gros d'équipements automobiles (+1,1 %) et le commerce de détail d'équipements automobiles (+0,3 %). À l'inverse, elle poursuit son repli dans le commerce et la réparation de motos (-1,5 %).

Graphique 4 : chiffre d'affaires du commerce et de la réparation d'automobiles (évolution en %)



sd : compte semi-définitif ; p : compte provisoire.

Lecture : en 2023, le chiffre d'affaires du commerce de véhicules automobiles augmente de 11,7 %.

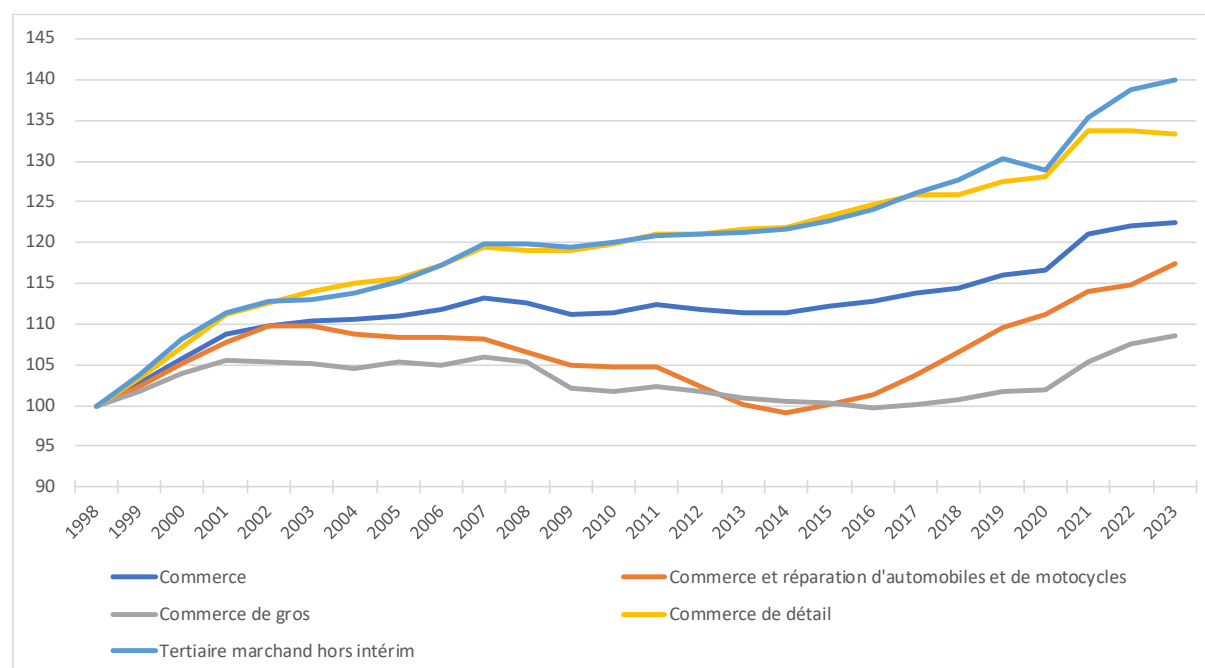
Source : Insee, comptes du commerce, base 2020

2 – En 2023, l'emploi salarié commercial est quasiment stable

En 2023, l'emploi salarié total (y compris intérim) est quasi stable dans le secteur du commerce (+0,1 %, soit +3 900 salariés). Hors intérim, l'emploi salarié du commerce augmente légèrement (+0,4 %) ; le secteur gagne 12 700 emplois salariés sur l'année après en avoir gagné 26 500 en 2022. L'emploi salarié commercial augmente moins que celui de l'ensemble du tertiaire marchand (hors intérim ; + 0,8 % en 2023). L'emploi salarié progresse principalement dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (+ 2,2 %). Au sein de celui-ci, il augmente surtout dans le commerce de véhicules automobiles et l'entretien et réparation de véhicules automobiles. L'emploi salarié augmente également dans le commerce de gros mais de façon moins marquée (+1,0 %). Il augmente en particulier de façon notable chez les intermédiaires du commerce de gros. À l'opposé, les effectifs salariés du commerce de détail diminuent : -0,4 % en 2023. Ils reculent principalement dans le commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé, les supermarchés et le commerce de détail de meubles.

L'emploi intérimaire commercial se contracte fortement (-11,2 %) par rapport à 2022. L'emploi intérimaire diminue très significativement dans le commerce de détail (-18,4 %) et dans le commerce de gros (-6,9 %). Seul le secteur du commerce et réparation d'automobiles et de motocycles augmente le recours à l'intérim au cours de l'année 2023 (+2,0 %).

Graphique 5 : effectifs salariés au 31 décembre dans le commerce (base 100 en 1998)



Lecture : dans le commerce, le nombre de salariés a augmenté de 22,4 % entre 1998 et 2023.

Champ : France (hors Mayotte)

Source : Insee, estimations d'emploi

3 – Léger recul des créations d'entreprises

En 2023, les créations d'entreprises baissent légèrement dans le commerce et l'artisanat commercial (-1,0 %) après une forte baisse en 2022 (-14,6 %). Au niveau de l'ensemble de l'économie, elles diminuent également de 1,0 % en 2023. Ce repli fait suite à plusieurs hausses consécutives. En 2023, le nombre de créations d'entreprises s'établit à 149 300 dans le commerce et l'artisanat commercial, soit 14,2 % de l'ensemble des créations d'entreprises.

La légère baisse globale des créations d'entreprises dans le commerce et l'artisanat commercial en 2023 recouvre une forte baisse des créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs et hors entreprises individuelles de la vente à domicile (-7,5 %), qui n'est que partiellement compensée par une hausse des immatriculations de micro-entrepreneurs et d'entreprises individuelles de la vente à domicile (+2,6 %). Hors micro-entrepreneurs et entreprises individuelles de la vente à domicile, les entreprises individuelles sont plus touchées par la baisse que les entreprises d'autres formes juridiques (-26,8 % contre -6,1 % pour les SAS et -1,1 % pour les SARL).

Hors micro-entrepreneurs et entreprises individuelles de la vente à domicile, le nombre de créations d'entreprises baisse plus fortement dans le commerce de gros (-17,0 % après -8,0 % en 2022). Le recul est marqué également dans le commerce et réparation d'automobiles (-8,6 % après -5,1 %), tandis que les créations dans le commerce de détail évoluent moins défavorablement qu'en 2022 (-1,4 % après -11,3 %).

4 – Poursuite de la hausse des défaillances

Les défaillances d'entreprises poursuivent leur hausse en 2023 dans le commerce mais à un rythme plus faible (+31,9 % après 54,6 %). Le nombre de défaillances dans le secteur s'élève ainsi à 12 100 en 2023. Cette hausse ainsi que celle intervenue en 2022 font suite à huit années consécutives de baisse, notamment les baisses intervenues en 2020 (-39,0 %) et 2021 (-12,8 %).

Dans le commerce comme dans l'ensemble de l'économie, les défaillances d'entreprises ont fortement reculé durant la crise sanitaire en raison des aides aux entreprises mises en place par le gouvernement. On assisterait à partir de 2022 à un mouvement de rattrapage. À partir de 2023, le nombre de défaillances dépasse le niveau enregistré en 2019.

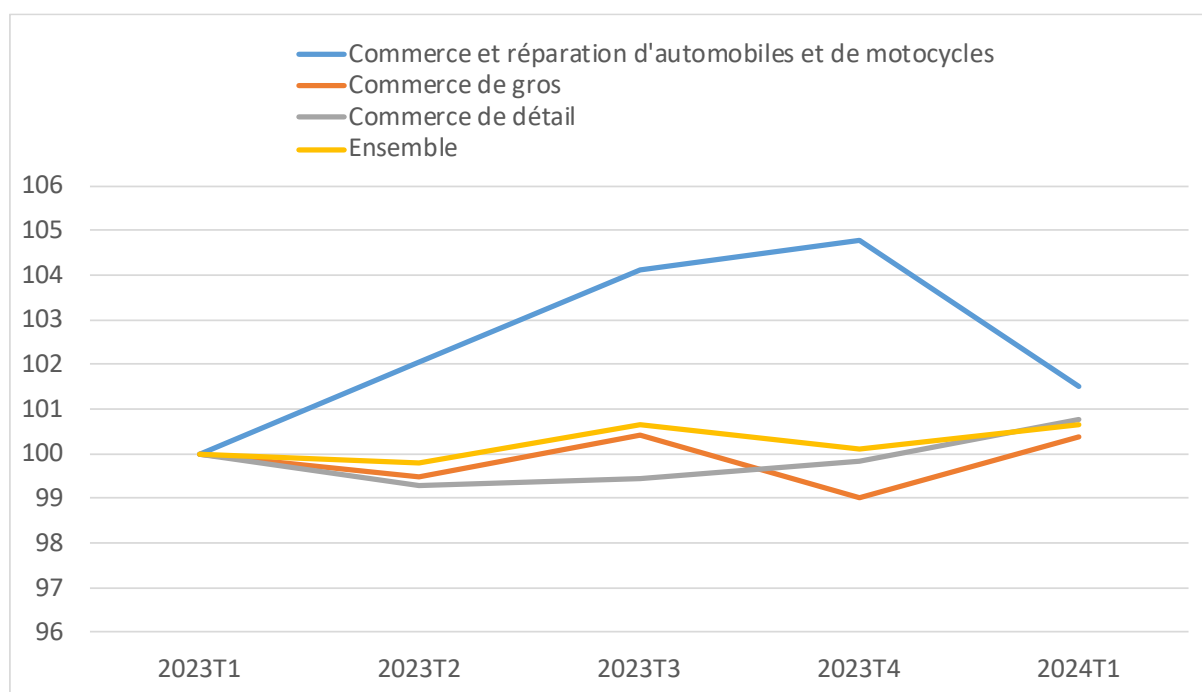
Les défaillances d'entreprises augmentent plus dans le commerce de détail (+34,6 %) que dans le commerce de gros (+28,1 %) ou dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (+27,6 %).

Encadré 1 : début 2024, le chiffre d'affaires du commerce augmenterait légèrement par rapport à 2023

Au premier trimestre 2024, hors effet des variations saisonnières et des jours ouvrables, le chiffre d'affaires augmenterait en volume de 0,5 % par rapport à la moyenne de l'année 2023 dans le commerce. Il serait en hausse dans le commerce de détail (+1,1 %) et dans le commerce de gros (+0,7 %) mais se replierait dans le commerce et la réparation d'automobiles (-1,2 %).

Par rapport au quatrième trimestre 2023, le chiffre d'affaires mensuel moyen du commerce augmenterait de 0,6 % au premier trimestre 2024. Cette hausse recouvrirait également des évolutions contrastées. Le chiffre d'affaires mensuel moyen du commerce de gros augmenterait de 1,4 % et celui du commerce de détail de 0,9 % tandis que celui du commerce et de la réparation d'automobiles se replierait de 3,2 %. La baisse serait particulièrement marquée dans le commerce d'automobiles (-4,3 %).

Graphique 6 : volume de ventes dans le commerce en 2023 et début 2024 (base 100 au T1 2023)



Lecture : au premier trimestre 2024, le volume de ventes dans l'ensemble du commerce est en hausse de 0,7 % par rapport au premier trimestre 2023.

Sources : DGFIP, Insee

CHAPITRE II : LE COMMERCE DE GROS

Dans le commerce de gros, l'activité, mesurée par les ventes au détail, diminue en volume en 2023 (-3,3 % après +1,6 % en 2022 et +7 % en 2021). Elle demeure toutefois supérieure au niveau atteint en 2019, avant la crise sanitaire.

En valeur, les ventes du secteur sont quasiment stables (+0,1 %) en 2023 après des fortes hausses en 2022 (+15,9 %) et 2021 (+12,4 %).

Tableau 1 : Ventes de marchandises du commerce de gros H.T.

Secteurs	Evolution en volume (en %)			Evolution en valeur (en %)			Montant 2023p	
	2021	2022sd	2023p	2021	2022sd	2023p	en Md€	en %
C.G. de produits agricoles bruts	-13,6	-2,1	4,9	1,2	31,1	-10,4	65,6	6,1
Céréales, tabac non manufacturé, semences et aliments pour le bétail	-14,6	-0,2	6,6	4,4	37,2	-15,0	48,7	4,6
Autres produits (1)	-10,9	-7,7	-1,2	-7,4	13,2	6,0	16,9	1,6
C.G. de produits alimentaires, de boissons et de tabac	3,9	-0,3	-6,1	5,7	12,2	6,7	212,1	19,9
Produits frais (2)	1,6	-1,7	-4,5	4,1	11,6	6,7	81,3	7,6
Boissons (alcoolisées ou non)	13,5	10,1	-7,8	14,3	13,5	-0,6	30,0	2,8
Autres produits (3)	3,0	-2,4	-6,9	4,6	12,2	9,2	100,7	9,4
C.G. de biens domestiques	13,6	5,6	-1,2	14,6	9,1	3,3	195,8	18,4
Produits pharmaceutiques	8,4	5,7	0,4	9,1	6,6	3,1	88,1	8,3
Autres produits (4)	18,5	5,6	-2,6	19,7	11,3	3,5	107,7	10,1
C.G. d'équipements de l'information et de la communication	-4,4	7,1	-2,6	-5,2	9,6	-1,5	51,8	4,9
Ordinateurs, équipements informatiques périphériques et logiciels	-10,8	6,5	-2,6	-12,2	9,4	-0,7	31,7	3,0
Composants et équipements électroniques et télécommunication	7,8	8,1	-2,7	8,1	9,8	-2,8	20,0	1,9
C.G. d'autres équipements industriels	11,7	2,6	0,9	14,4	11,6	5,7	125,1	11,7
Équipements de bureau (5)	22,9	-0,7	-5,1	25,9	8,1	-0,1	4,2	0,4
Matériel électrique	13,2	0,7	-3,2	17,6	9,5	1,8	23,2	2,2
Autres équipements (6)	10,8	3,3	2,1	13,2	12,3	7,0	97,7	9,2
Autres C.G. spécialisés	13,0	5,1	-7,5	27,2	28,2	-9,6	228,4	21,4
Combustibles et produits annexes	19,8	23,4	-14,6	31,4	46,1	-12,7	109,0	10,2
Produits pour l'installation de l'habitat et de la construction (7)	11,0	-8,0	-4,6	18,7	8,2	-1,3	66,8	6,3
Autres produits (8)	3,7	-10,3	4,0	32,0	22,7	-12,4	52,6	4,9
Commerce de gros hors intermédiaires (9)	7,1	3,2	-3,4	12,6	16,7	-0,7	900,2	84,4
Intermédiaires du commerce	6,5	-7,1	-2,5	11,5	11,4	4,7	166,4	15,6
dont centrales d'achats	5,8	-9,3	-3,0	9,8	10,4	5,9	139,9	13,1
Commerce de gros et intermédiaires	7,0	1,6	-3,3	12,4	15,9	0,1	1066,6	100,0

(1) Fleurs et plantes, animaux vivants, cuirs et peaux.

(2) Fruits et légumes, viandes et produits à base de viande, produits laitiers, œufs, huiles, poissons, crustacés et mollusques.

(3) Sucre, chocolat, confiserie, café, thé, cacao, épices, produits surgelés, tabac manufacturé...

(4) Textile, habillement, chaussure, électroménager, vaisselle, verrerie, parfumerie, meubles, tapis, appareils d'éclairage, horlogerie, bijouterie...

(5) Mobilier de bureau, autres machines et équipements de bureau.

(6) pour l'industrie, l'agriculture, le commerce et les services.

(7) Bois, matériaux de construction, appareils sanitaires, quincaillerie, fournitures pour plomberie et chauffage...

(8) Minerais, métaux, produits chimiques...

(9) Le commerce de gros non spécialisé n'apparaît pas dans ce tableau

(p) provisoire, (sd) semi-définitif

Source : Insee – Comptes du commerce.

En 2023, les ventes en volume diminuent dans tous les grands secteurs du commerce de gros à l'exception du commerce de gros de produits agricoles bruts (+4,9 % après -2,1 %) et d'équipements industriels (+0,9 % après +2,6 %). Elles baissent fortement chez les autres grossistes spécialisés (-7,5 % après +5,1 %) et les grossistes en produits alimentaires, boissons et tabac (-6,1 % après -0,3 %). Elles diminuent également mais dans une moindre mesure chez les grossistes en équipements de l'information et de la communication (-2,6 % après +7,1 %), les intermédiaires du commerce (-2,5 % après -7,1 %) et les grossistes en biens domestiques (-1,2 % après +5,6 %).

1 – Produits agricoles bruts : des évolutions contrastées

En 2023, les ventes des grossistes en produits agricoles bruts augmentent en volume (+4,9 % après -2,1 %). Elles se contractent en valeur (- 10,4 % après + 31,1 %) en raison d'un net recul des prix en 2023 (- 14,6 %).

Le secteur des produits agricoles bruts est essentiellement composé de grossistes en céréales et en animaux sur pieds. En raison de leur poids prédominant dans le secteur, les grossistes en céréales influencent fortement les évolutions de l'ensemble.

- **Céréales et aliments du bétail : en 2023, les ventes augmentent en volume mais plongent en valeur**

En 2023, les ventes des grossistes en céréales et aliments pour bétail rebondissent en volume (+6,6 % après -0,2 %) grâce à la forte baisse des prix de gros des céréales en 2023 (-20,2 %). Elles plongent en valeur (-15,0 %) après les précédentes hausses en 2021 et en 2022 (respectivement +4,4 % et +37,2 %).

En 2023, la production nationale de céréales rebondit en volume (+5,8 %¹ après -11 %²) grâce à des conditions climatiques plus favorables qu'en 2022 et ce, malgré une légère baisse des surfaces cultivées. En 2022, elle avait baissé du fait notamment de températures élevées et de sécheresses durant l'été. En valeur, la production de céréales diminue en 2023 en raison d'une forte baisse des prix.

Les cours des céréales diminuent en 2023 du fait d'excellentes récoltes au niveau mondial. Leur décrue s'intensifie à partir de mars 2023.

- **Autres produits agricoles bruts : les ventes en volume d'animaux vivants poursuivent leur chute**

En 2023, les ventes en gros d'autres produits agricoles bruts continuent de décroître en volume (-1,2 % après -7,7 %). Leurs prix poursuivent leur augmentation (+7,3 % après +22,7 % en 2022). Au total, les ventes en valeur continuent d'augmenter mais moins qu'en 2022 (+6,0 % après +13,2 %).

Au sein du commerce de gros des « autres produits agricoles bruts », les grossistes spécialisés dans la vente d'animaux vivants sont majoritaires (89,6% des ventes).

En 2023, la production animale recule en volume (- 2,5 %)³. La baisse concerne les gros bovins, les veaux, les porcins, ovins et caprins, ainsi que le lait et les œufs tandis que la production de volailles augmente.

Les prix de la production animale progressent mais moins qu'en 2022, tirés par les prix des gros bovins (+5,0 %), des veaux (+5,8 %), des ovins-caprins (+2,3 %), des porcins (+21,7 %), des volailles (+6,0 %), des œufs (+ 5,5 %) et du lait et de ses produits (+7,5 %). S'agissant des bovins, des ovins et des porcins, la faiblesse de l'offre, liée à la décapitalisation des cheptels, pèse sur les cours. En ce qui concerne les volailles et les œufs, la demande soutenue tire les prix à la hausse.

2 – Produits alimentaires : les ventes plongent en volume mais augmentent nettement en valeur

En 2023, les ventes du commerce de gros de produits alimentaires se replient nettement en volume (-6,1 % après -0,3 % en 2022). A l'opposé, en valeur, elles augmentent significativement (+6,7 % en 2023 après +12,2 % en 2022) sous l'effet de la forte hausse des prix. Le commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac constitue le deuxième secteur le plus important du commerce de gros (y compris intermédiaires) avec des ventes de marchandises de 212,1 milliards d'euros en 2023, soit 19,9 % de ce dernier.

¹ Comptes nationaux prévisionnels de l'agriculture en 2023 – Insee – Décembre 2023

² Comptes provisoires 2022 - Agriculture - juillet 2023

³ Ibidem

- **Produits frais : la hausse des prix compense la baisse des ventes en volume**

En 2023, les ventes des grossistes en produits frais diminuent en volume (- 4,5 % après -1,7 %). En valeur, elles s'accroissent de façon significative (+6,7 % après +11,6 %), tirées par la hausse des prix (+11,8 % après +13,6 %).

Dans ce secteur, le poids des grossistes en fruits et légumes et en produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles est prépondérant.

Les ventes en gros de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles se replient nettement en volume (-7,0 % après +6,4 %). En valeur, elles poursuivent leur hausse (+5,3 % après +15,2 %), les prix continuant d'augmenter. La production d'œufs de consommation stagne en raison de la persistance de la grippe aviaire jusqu'au début 2023. Au niveau mondial⁴, contrairement à la France, la collecte de lait augmente légèrement (+0,8 %) malgré une demande bridée par l'inflation et des achats chinois moins dynamiques⁵. En valeur, les exportations françaises de produits laitiers s'accroissent, sous l'effet notamment des ventes de fromages, tandis que les importations progressent timidement par rapport à 2022.

En 2023, les ventes des grossistes en fruits et légumes baissent légèrement en volume, après une hausse en 2022 (-1,0 % après +3,3 %). Elles augmentent fortement en valeur (+10,8 % après +5,9 %), les prix étant en forte hausse (+ 11,9 % en 2023).

- **Boissons : chute des ventes en volume**

En 2023, les ventes des grossistes en boissons chutent fortement en volume (- 7,8 % après + 10,1 %) et baissent légèrement en valeur (- 0,6 % après + 13,5 %).

Près des deux tiers des boissons commercialisées par les grossistes sont des boissons alcoolisées⁶. Les évolutions sont donc déterminées en grande partie par le marché du vin et dans une moindre mesure par celui des boissons alcooliques distillées (e.g. cognac) et du champagne pour lesquels le commerce extérieur joue un rôle important.

Dans un contexte de production mondiale qui décline à un niveau sans précédent depuis soixante ans, la production viticole française s'établirait en 2023 à 48 millions d'hectolitres, soit une hausse de plus de 4 % par rapport au niveau de 2022, laquelle était de 46 millions d'hectolitres. Cependant, les ventes en volume sur le marché national ne suivraient pas le même rythme que la production. C'est le cas des ventes de vins tranquilles (i.e. non effervescents) en grande distribution qui auraient baissé de 4,3 % en quantité par rapport à 2022, mais qui demeureraient stables en valeur (+0,4 %), aidées par la hausse des prix⁷.

De plus, les exportations suivraient la même trajectoire, avec pour cause essentiellement un manque de dynamisme de la demande mondiale lié notamment au contexte d'inflation. Aux États-Unis (1^{er} pays client de la France), les vendeurs auraient préféré écouler les stocks qu'ils avaient constitués au cours des deux années précédentes plutôt que d'importer à nouveau⁸. Le Champagne en est une illustration avec 300 millions de bouteilles expédiées en 2023 contre 325 en 2022 : soit -8,2% selon l'Union des Maisons de Champagne (UMC)⁹.

- **Autres produits alimentaires : baisse des volumes, hausse des prix**

Les ventes des grossistes des autres produits alimentaires se contractent significativement en volume en 2023 (-6,9 % après -2,4 %). Elles augmentent fortement en valeur (+9,2 % après +12,2 %) du fait de la forte hausse des prix (+17,2 % après +15,0 %).

En 2023, les ventes des grossistes en sucre, chocolat et confiserie reculent très fortement en volume (-19,9 % après -3,5 %). Les prix bondissent (+ 42,4 %) du fait d'aléas climatiques¹⁰ touchant deux des plus gros producteurs mondiaux de sucre (Thaïlande, Inde) conjugués à la hausse des coûts de production (hausse des prix du gaz, des engrais et fertilisants) due à la guerre en Ukraine. En outre, l'Inde a restreint ses exportations de sucre pour préserver son

⁴ Chambres d'agriculture France : Note de conjoncture n°30 – décembre 2023

⁵ Agreste Panorama – Bilan conjoncturel 2023 – Décembre 2023

⁶ Vins, apéritifs, alcools, liqueurs, ainsi que le cidre et la bière

⁷ FranceAgriMer : Note de conjoncture mensuelle – Filière Vin – Janvier 2024

⁸ <https://www.lefigaro.fr/societes/les-exportations-de-vins-et-spiritueux-francais-en-baisse-en-2023-20240213>, consulté le 17/05/2024

⁹ https://maisons-champagne.com/IMG/pdf/expeditions_de_champagne_en_2023_0.pdf

¹⁰ <https://www.lefigaro.fr/flash-eco/le-prix-du-sucre-atteint-son-plus-haut-en-13-ans-a-cause-d-el-nino-20231006>, consulté le 21 mai 2024

marché intérieur suite à une baisse significative des récoltes exerçant une pression supplémentaire à la hausse sur les prix.¹¹

En valeur, les ventes augmentent fortement (+14,1 % après +10,1 %). La récolte de betteraves sucrières française serait à peine meilleure qu'en 2022 avec 31,5 millions de tonnes de betteraves en 2023 (après 31,2 millions de tonnes en 2022).¹² Néanmoins, le prix du sucre amorcerait une baisse en fin d'année : -16,6 % en décembre par rapport à novembre 2023.¹³

Les ventes des grossistes en produits surgelés diminuent en volume en 2023 après deux années de reprise (-6,8 % après +13,2 % en 2022 et +2,5 % en 2021). En valeur, elles ralentissent nettement (+5,3 % après +25,6 %). Les prix sont en forte hausse (+13,0 %).

Les ventes des grossistes en poissons, crustacés et mollusques baissent nettement en volume (-10,7 % après +2,4 %) et modérément en valeur (-2,7 % après +12,0 %).

Les ventes des grossistes en alimentaire spécialisé divers (nutrition animale entre autres) diminuent en volume (-9,9 % après -1,7 %) mais pas en valeur (+5,4 % après +9,5 %).

Enfin, s'agissant de l'alimentaire non spécialisé, les ventes continuent de baisser en volume mais moins nettement qu'en 2022 (-1,8 % après -5,0 %) et poursuivent leur hausse en valeur (+11,0 % après +12,3 %).

3 – Biens domestiques : repli des ventes

En 2023, les ventes des grossistes en biens domestiques se replient en volume (-1,2 % après +5,7 %) mais pas en valeur (+3,3 % après +9,1 %). Avec 195,8 milliards d'euros de ventes de marchandises en 2023, les grossistes en biens domestiques représentent 18,4 % du commerce de gros (intermédiaires compris).

- **Produits pharmaceutiques : des ventes en volume qui stagnent**

Les ventes des grossistes en produits pharmaceutiques ralentissent nettement en volume en 2023 (+0,4 % après +5,7 %) et plus modérément en valeur (+3,1 % après +6,6 %).

En 2023, les exportations de produits pharmaceutiques se contractent (-2,8 %) alors que les importations de produits pharmaceutiques restent dynamiques (+4,4 % après +7,7 %), à hauteur de 36,8 milliards d'euros¹⁴. Le solde commercial pour ce secteur reste tout de même excédentaire ; ce dernier est de 400 millions d'euros, marquant ainsi son niveau le plus bas depuis plus de deux décennies.

La dégradation du solde des échanges s'explique en partie par les nombreuses délocalisations de la production que connaît la France depuis quarante ans¹⁵ et par une carence dans la production de produits innovants porteurs¹⁶ (anticorps monoclonaux, thérapies cellulaires et géniques). Cette dernière est illustrée par la croissance fulgurante des importations en 2023 provenant de Corée du Sud, qui concerne principalement des médicaments immunologiques (+741 %)¹⁷.

- **Autres produits**

En 2023, les ventes des grossistes en autres biens domestiques diminuent en volume (-2,6 % après +5,6 %). Elles ralentissent en valeur (+3,5 % après +11,3 %), les prix accélérant légèrement.

¹¹ <https://www.agenceecofin.com/sucre/1910-112876-l-inde-maintient-les-restrictions-sur-ses-expeditions-de-sucre-pour-une-duree-indeterminee>, consulté le 21 mai 2024

¹² <https://www.lafranceagricole.fr/conjoncture-cultures/article/860634/betterave-de-bons-rendements-en-2023>

¹³ <https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/agroalimentaire-biens-de-consommation-luxe/cereales-huiles-vegetales-en-2023-les-prix-alimentaires-mondiaux-a-la-baisse-987151.html>, consulté le 21 mai 2024

¹⁴ DGDDI – Le chiffre du commerce extérieur – Analyse annuelle 2023 – février 2024

¹⁵ Commission d'enquête du Sénat - Pénurie de médicaments Pénurie de médicaments : trouver d'urgence le bon remède – juillet 2023

¹⁶ <https://www.usinenouvelle.com/article/cinq-graphiques-pour-comprendre-le-deficit-commercial-historique-de-la-pharma-en-france.N2207115>, consulté le 18/04/2024

¹⁷ https://lekiosque.finances.gouv.fr/site_fr/CPF/resultat_CPF.asp?id=2120&v=1

En volume et en valeur, les ventes des grossistes d'habillement-chaussures ralentissent fortement : +1,3 % en 2023 après + 14,6 % en 2022 en volume et +4,8 % en 2023 après +17,8 % en valeur. Les ventes des grossistes de textile chutent en volume (-15,2 % après +6,1 %) et en valeur (-9,7 % après +12,9 %). Les exportations de produits d'habillement textile sont en hausse (+5,9 % après +21,3 %) alors que les importations s'effondrent (- 6,4 % après 23,4 %) du fait notamment de la baisse de consommation de textile-cuir des ménages en volume.¹⁸

Les ventes du commerce de gros d'électroménager se stabilisent en volume (-0,1 % en 2023 après -9,1 % en 2022). La légère hausse des prix entraîne une augmentation de même ampleur des ventes en valeur (+2,8 % après - 4,2 %). Les importations d'équipements électriques et ménagers augmentent (+3,0 % après +15,2 %), mais moins que les exportations (+8,2 % après +14,3 %).

Les ventes de gros de parfumerie et de produits de beauté ralentissent nettement en volume (+0,7 % en 2023 après +6,8 % en 2022). En valeur, elles demeurent en forte hausse (+10,5 % après +10,7 %). Les exportations de parfums et cosmétiques sont moins dynamiques en 2023 (+8,5 % après +18,3 %), comme les importations (+12,6 % après +19,1 %).

Les ventes de gros des autres biens domestiques se contractent en volume (-6,9 % après +5,1 %). Les importations et les exportations d'articles de maroquinerie, qui représentent les deux tiers des ventes de la filière française du cuir, augmentent de 6 % en 2023, selon le conseil national du cuir¹⁹.

4 – Équipements de l'information et de la communication : repli des ventes

En 2023, les ventes des grossistes en équipements de l'information et de la communication diminuent en volume (-2,6 % après +7,1 %). Elles reculent également en valeur (-1,5 % après +9,6 %) malgré des prix en légère hausse.

Les ventes des grossistes en ordinateurs, équipements informatiques périphériques et logiciels se replient tant en volume qu'en valeur (-2,6 % après +6,5 % en volume ; -0,7 % après +9,4 % en valeur).

Le commerce de gros de composants et équipements électroniques et de télécommunication est également en repli (-2,7 % en volume et -2,8 % en valeur). En France, le recul des ventes de smartphones neufs serait de 13 %²⁰ selon GfK²¹, du fait notamment d'un allongement du cycle de remplacement.

5 – Autres équipements industriels : une augmentation modeste

En 2023, les ventes des grossistes en autres équipements industriels augmentent légèrement en volume (+0,9 % après +2,6 %). La hausse des prix contribue à l'augmentation des ventes en valeur (+5,7 % après +11,6 %).

Dans le secteur des autres équipements industriels, près des trois quarts des ventes concernent des équipements industriels liés à la production, 19 % du matériel électrique et 3 % du mobilier et de l'équipement de bureau.

En 2023, les ventes des grossistes en équipements industriels liés à la production s'accroissent modérément en volume (+2,1 %) et de façon plus marquée en valeur (+7,0 %).

Les ventes du commerce de gros de matériel électrique diminuent en volume mais augmentent en valeur (respectivement -3,2 % en volume et +1,8 % en valeur), après une année 2022 peu dynamique en volume (respectivement + 0,9 % et + 9,6 %). À l'international, les importations de matériel électrique progressent en valeur (+ 7,3 %), de même que les exportations (+ 9,1 %)²².

6 – Autres commerces de gros spécialisé : un net repli des ventes

Le secteur des autres commerces de gros spécialisés est composé essentiellement de grossistes en combustibles et en biens intermédiaires non agricoles.

¹⁸ DGDDI – Le chiffre du commerce extérieur – Analyse annuelle 2023

¹⁹ Conseil national du cuir (CNC) – Note de conjoncture – Novembre 2023

²⁰ <https://www.gfk.com/fr/insights/telecoms-tendances-prometteuses-pour-reveiller-les-ventes>, consulté le 26/04/2024

²¹ Growth from Knowledge, société allemande spécialisée dans les études de marché des biens de consommations.

²² https://lekiosque.finances.gouv.fr/site_fr/A129/data_brutes.asp?id=IC27B_S30CJ_S20C3

En 2023, les ventes de ce secteur chutent en volume (-7,5 % après + 5,1 %). En valeur, la baisse des ventes (-9,6 % après +28,2 %) est amplifiée par le reflux des prix (-2,3 % après +22,0 %).

- **Combustibles et produits annexes : baisse des ventes**

En 2023, les ventes de combustibles et produits annexes refluent de 14,6 % en volume, et 12,7 % en valeur (après respectivement +23,4 % et +46,1% en 2022).

Les carburants ne contribueraient que modérément à la baisse des volumes : selon le Comité Professionnel du Pétrole, les livraisons de carburants routiers diminueraient de 2,6 % sur l'année pour s'établir à 48 millions de m3. Elles resteraient en deçà de 4,1 % du niveau de 2019²³.

En 2023, le prix du baril de Brent baisse de 17,8 % par rapport à 2022 soit de 19 dollars), avec un prix maximum de 98 dollars le baril fin septembre 2023 ²⁴.

Le déficit commercial en hydrocarbures naturels (pétrole brut et gaz naturel) a chuté de 80,5 milliards d'euros en 2022 à 55 milliards d'euros en 2023, principalement en raison de la diminution des prix mais également de la baisse des importations en volume. Le cours annuel moyen du pétrole (moyenne des prix annuels du Brent, WTI, Arabie léger, Panier OPEP) était de 82,04 dollars le baril en 2023 contre 99,02 dollars le baril en 2022, soit une baisse de 17,15 % selon le comité professionnel du pétrole.²⁵ La chute des prix intervient après une hausse due aux tensions provoquées par la guerre en Ukraine en 2022, ainsi qu'au fort rebond de la demande en 2021 au sortir de la crise du Covid.

Les besoins énergétiques de la France n'augmentent que légèrement en 2023 avec une faible hausse du PIB en volume²⁶. Le déficit commercial pour les produits pétroliers raffinés et coke s'améliore, passant de 27,4 milliards d'euros à 18,7 milliards d'euros²⁷. Ainsi, près de 90 % de la baisse des importations globales françaises résulte du repli des importations d'énergie (-33,2 %) ²⁸.

- **Produits pour l'installation de l'habitat et la construction : une baisse de l'activité**

En 2023, les ventes des grossistes en produits pour l'installation de l'habitat et la construction reculent en volume (-4,6 % après -8,0 %) et en valeur (-1,3 % après +8,2 %), en lien avec le repli de l'activité du bâtiment et des travaux publics.

Selon les professionnels du bâtiment, en 2023, l'activité dans le bâtiment aurait diminué de 0,6 % en volume. L'activité dans le logement neuf afficherait la plus forte baisse (-7,8 %) qui s'expliquerait en partie par la hausse des taux d'intérêts et des coûts de production (crise des matériaux, mise en œuvre de la réglementation environnementale RE 2020). L'entretien-amélioration serait le seul segment qui connaîtrait une hausse d'activité (+2,6 %), portée par la rénovation énergétique (+3,0 %) et, dans une moindre mesure, par les travaux non énergétiques (+ 2,4 %) ²⁹.

Selon la Fédération Nationale des Travaux Publics, l'activité des travaux publics progresserait en volume de 4,2 % après une baisse de 6,4 % en 2022³⁰. Les marchés conclus en 2023 se rapprocheraient de leur niveau de 2018 et croîtraient de 37,3 %, principalement grâce à l'attribution de nombreux projets majeurs tels que le métro toulousain et les lots du Lyon-Turin³¹.

- **Autres produits : augmentation en volume et effondrement des prix**

En 2023, les ventes d'autres produits des autres grossistes spécialisés se redressent en volume (+4,0 % après -10,3 %). Dans un contexte de forte baisse des prix, elles chutent en valeur (- 12,4 % après + 22,8 %).

Les ventes en volume des grossistes en minerais et métaux rebondissent légèrement (+1,9 % après -13,1 %). La forte baisse des prix des métaux entraîne mécaniquement celles des ventes en valeur (- 13,1 % après + 19,1 %).

²³ UFIP (<https://www.energiesetmobilites.fr/presse/communiqués/la-consommation-francaise-de-produits-energetiques-en-2023>), consulté le 03/05/2024

²⁴ EIA (<https://www.eia.gov/todayinenergy/detail.php?id=61142>), consulté le 03/05/2024

²⁵ CPDP (Comité Professionnel Du Pétrole) - Bulletin mensuel n°745 : janvier 2024 – février 2024

²⁶ Ibidem

²⁷ Le chiffre du commerce extérieur – données produits C2 – Produits pétroliers raffinés et coke - https://lekiosque.finances.gouv.fr/site_fr/A129/data_brutes.asp?id=S20C2_S1002_S1002

²⁸ DGDDI – Le chiffre du commerce extérieur – Analyse annuelle 2023 – février 2024

²⁹ FFB (Fédération Française du Bâtiment) - Bilan 2023 et prévisions 2024 – janvier 2024

³⁰ FNTP (Fédération Nationale des Travaux Publics) – Conjoncture : Les Travaux Publics en décembre 2022 – février 2023 (<https://www.fntp.fr/data/conjoncture/bulletin-mensuel/2022-le-choc-inflationniste-entrave-lactivite-tp>)

³¹ FNTP (Fédération Nationale des Travaux Publics) – Conjoncture : Les Travaux Publics en décembre 2023 – février 2024 (<https://www.fntp.fr/data/conjoncture/bulletin-mensuel/2023-lactivite-redemarre>)

Les volumes de vente des grossistes de produits chimiques se redressent nettement (+ 7,7 % après - 9,2 %). En revanche, les ventes en valeur chutent (-13,4 % après +29,4 %), les prix se contractant fortement (- 19,5 % après + 42,6 %).

Les ventes des grossistes en autres produits intermédiaires (caoutchouc, matières plastiques, papiers et cartons) progressent légèrement en volume mais reculent en valeur (respectivement +1,8 % après -11,7 % en volume et -9,4 % après +16,0 % en valeur). Ce décalage est dû à la forte baisse des prix.

7 – Intermédiaires

En 2023, les ventes de marchandises des intermédiaires du commerce de gros diminuent de nouveau en volume mais moins qu'en 2022 (-2,5 % après -7,1 %). En revanche, elles poursuivent leur hausse en valeur (+4,7 % après +11,4 %). En 2023, les ventes des intermédiaires s'établissent à 166,4 milliards d'euros, soit près d'un sixième des ventes du commerce de gros.

Le secteur des intermédiaires du commerce est composé en majorité de petites entreprises. Toutefois, les centrales d'achat, souvent filiales de groupes leaders dans l'agroalimentaire, la grande distribution, les produits pharmaceutiques ou encore l'électronique et l'informatique, pèsent pour près de 90% des ventes de ce secteur.

Les intermédiaires mettent en relation acheteurs et vendeurs, et exécutent des opérations commerciales pour le compte d'un tiers sans être eux-mêmes propriétaires des marchandises. Leur chiffre d'affaires se compose de commissions et de ventes de marchandises. Les centrales d'achat vendent principalement des marchandises (plus de 80 % de leur chiffre d'affaires en moyenne) alors que les autres intermédiaires facturent davantage de services commerciaux.

Pesant singulièrement sur les évolutions des ventes des intermédiaires du commerce, les ventes des centrales d'achat continuent de baisser en volume (-3,0 % après -9,3 %).

Parmi les centrales d'achat non alimentaires, les ventes des centrales d'achat de carburant sont stables en volume (+0,0 % après +7,1 %). Elles augmentent légèrement en valeur (+0,7 % après +31,3 %).

Les ventes des autres centrales d'achat non alimentaires diminuent en volume et augmentent modérément en valeur (-2,0 % après -2,4 % en volume et +1,5 % après +5,5 % en valeur).

Les centrales d'achat alimentaires rencontrent également des difficultés : les ventes continuent de se contracter en volume mais nettement moins qu'en 2022 (-4,8 % après -17,8 %). Elles accélèrent en valeur (+9,9 % après +3,9 %).

Hors centrales d'achat, les ventes des intermédiaires sont quasiment stables en volume (+0,1 % après +3,9 %) et se replient en valeur (-1,6 % après +16,6 %), conséquence de la baisse des prix dans ce secteur.

Encadré 2 : Principes d'évaluation et révision des ventes de marchandises des secteurs du commerce de gros

Principes d'évaluation

Les résultats de l'activité des entreprises (ici, des unités légales) du commerce de gros sont présentés en les classant selon leur activité principale. Aussi, les évolutions économiques subissent les à-coups des modifications de structure mettant en jeu des entreprises de secteurs différents ou qui changent de secteur d'une année à l'autre, notamment lors de restructurations.

Les résultats des années 2021, 2022 et 2023 sont estimés à partir des indices de chiffres d'affaires calculés par l'Insee³² appliqués aux données définitives de 2020 (basées sur l'exploitation du système d'information sur la statistique d'entreprise Esane).

Les évolutions présentées pour 2022 et 2023 sont susceptibles d'être révisées. Elles sont issues des évolutions d'indices de chiffres d'affaires mensuels par secteur d'activité calculées par l'Insee à partir des déclarations que remplissent les grossistes pour le paiement de la TVA.

Révision de l'évolution des ventes de marchandises des secteurs du commerce de gros (hors intermédiaires) (données provisoires et révisées)

	Dates de publication des rapports	En volume						En valeur					
		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2018	2019	2020	2021	2022	2023
base 2020	juin 2024					+ 1,6 (sd)	- 3,3 (p)					+ 15,9 (sd)	+ 0,1 (p)
	décembre 2023			- 4,4 (def)	+ 7,0 (def)	+ 1,5 (p)				- 5,2 (def)	+ 12,4 (def)	+ 15,9 (p)	
base 2014	décembre 2022			- 3,7 (def)	+ 6,5 (p)					- 4,4 (def)	+ 12,6 (p)		
	juin 2022			- 3,3 (sd)	+ 6,6 (p)					- 4,1 (sd)	+ 12,7 (p)		
	décembre 2021		+ 2,6 (sd)	- 3,4 (p)					+ 3,1 (sd)	- 4,3 (p)			
	juin 2021		+ 2,6 (sd)	- 3,4 (p)					+ 3,1 (sd)	- 4,3 (p)			
	décembre 2020	+ 1,1 (def)	+ 2,6 (p)					+ 3,3 (def)	+ 3,1 (p)				
	juin 2020	+ 2,0 (sd)	+ 2,6 (p)					+ 4,1 (sd)	+ 3,1 (p)				

(def) données devenues définitives (sd) données semi-définitives (p) données provisoires

Source Insee - Comptes du commerce

³² <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1354>

CHAPITRE III : LE COMMERCE DE DÉTAIL

En 2023, les ventes au détail du commerce de détail et de l'artisanat à caractère commercial (boulangeries, pâtisseries, charcuteries) s'élèvent à 614 milliards d'euros hors taxes.

Les ventes au détail du commerce de détail et de l'artisanat commercial se retournent cette année en volume (-2,1 % après +3,7 % en 2022) tandis qu'elles progressent en valeur (+4,7 % après +8,9 %). La progression des valeurs est tirée par le commerce alimentaire en magasin, qui reste très dynamique (+7,1 % après +7,9 % en 2022). Le commerce non alimentaire en magasin ralentit (+2,3 % après +11,6 %) et le commerce hors magasin poursuit sa progression (+3,4 % après +3,2 %).

Tableau 2 : Ventes au détail du commerce de détail et de l'artisanat à caractère commercial H.T.

Formes de vente	Évolution en volume (en %)			Évolution en valeur (en %)			Montant 2023p	
	2021	2022sd	2023p	2021	2022sd	2023p	en Md€	en %
ENSEMBLE DU COMMERCE EN MAGASIN	6,8	4,2	-2,2	7,7	9,6	4,8	552,3	89,9
ENSEMBLE du commerce alimentaire en magasin	3,5	2,1	-3,8	4,0	7,9	7,1	300,3	48,9
Alimentation spécialisée et artisanat commercial ¹	7,0	4,4	-1,2	9,5	8,7	8,7	74,0	12,0
Boulangeries-pâtisseries	12,6	2,6	0,4	13,3	9,1	10,9	17,9	2,9
Boucheries-charcuteries	1,7	-4,2	-3,7	2,6	3,4	6,6	10,5	1,7
Autres magasins d'alimentation spécialisée et tabac	6,3	7,2	-1,2	9,9	9,9	8,4	45,6	7,4
Petites surfaces d'alimentation générale et magasins de produits surgelés	6,1	2,6	-3,2	7,4	9,4	9,1	22,5	3,7
Grandes surfaces d'alimentation générale	2,1	1,2	-4,8	1,9	7,4	6,3	203,8	33,2
ENSEMBLE du commerce non alimentaire en magasin	11,1	6,7	-0,3	12,4	11,6	2,3	252,0	41,0
Grands magasins et autres magasins non alimentaires non spécialisés	19,9	18,7	9,3	20,5	22,7	13,4	15,9	2,6
Magasins non alimentaires spécialisés (y c. pharmacie)	10,6	6,1	-0,9	12,0	11,0	1,6	236,1	38,4
Carburants	9,3	2,1	-6,4	23,1	25,2	-5,8	19,9	3,2
Technologie de l'information et de la communication	8,3	10,7	4,3	6,5	9,8	0,7	4,4	0,7
Équipement du foyer	10,6	-2,5	-6,5	11,7	3,1	0,4	53,7	8,7
Culture, loisirs	8,8	8,4	1,2	10,7	12,1	5,0	22,3	3,6
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	11,2	9,9	1,8	11,0	12,3	2,8	135,8	22,1
Habillement-chaussures	9,3	12,9	-0,1	9,2	15,8	2,4	33,9	5,5
Autres équipements de la personne	10,3	14,7	3,7	11,5	17,6	7,7	23,5	3,8
Pharmacies, articles médic. et orthopédiques	12,0	9,8	3,2	9,8	8,0	1,9	54,6	8,9
Autres magasins spécialisés	12,6	1,9	-0,6	16,2	12,8	0,8	23,8	3,9
ENSEMBLE DU COMMERCE HORS MAGASIN	11,7	-0,8	-1,5	12,4	3,2	3,4	62,1	10,1
Commerce sur éventaie ou marché	9,8	0,5	-3,6	10,5	6,5	5,8	4,9	0,8
Ventes à distance et autres formes de commerce ²	11,9	-0,9	-1,3	12,6	2,9	3,2	57,3	9,3
ENSEMBLE COMMERCE DE DÉTAIL ET ARTISANAT COMMERCIAL	7,3	3,7	-2,1	8,2	8,9	4,7	614,4	100,0
dont : artisanat commercial	15,6	1,5	0,1	16,3	8,2	10,5	18,2	3,0
dont : commerce de détail (hors pharmacies ³) et artisanat commercial	6,9	3,1	-2,6	8,0	9,0	5,0	559,8	91,1

Source : Insee - Comptes du commerce

(1) artisanat commercial : boulangeries, pâtisseries, charcuteries

(2) autres formes de commerce : ventes à domicile, ventes par automates et autres commerces de détail hors magasin, éventaies ou marchés n.c.a.

(3) hors pharmacies : hors pharmacies et commerces d'articles médicaux et orthopédiques

p : provisoire ; sd : semi définitif

Technologie de l'information et de la communication : ordinateurs, unités périphériques, logiciels, matériel de télécommunication, matériel audio et vidéo

Équipement du foyer : textile, quincaillerie, bricolage, revêtements de sols et murs, appareils électroménagers, meubles, autres équipements du foyer

Culture, loisirs : livres, journaux et papeterie, enregistrements musicaux et vidéo, articles de sport, jeux et jouets

Autres équipements de la personne : parfumerie et produits de beauté, optique, maroquinerie-articles de voyage, horlogerie-bijouterie

Autres magasins spécialisés : charbons et combustibles, biens d'occasion en magasins, autres commerces de détail spécialisés divers, plantes et animaux de compagnie...

À la suite de la forte inflation alimentaire (+11,8 %³³), les Français ont repensé voire restreint leur alimentation. Ainsi, en volume, les ventes au détail du commerce alimentaire en magasin se replient (-3,8 % après +2,1 %). Avec une inflation moindre des produits manufacturés (+3,5 %³⁴), celles du commerce non alimentaire en magasin sont

³³ Indice annuel des prix à la consommation – Ensemble des ménages – France – Alimentation – évolution 2023/2022

³⁴ Indice annuel des prix à la consommation – Ensemble des ménages – France – Produits manufacturés – évolution 2023/22

quasiment stables (-0,3 % en volume après +6,7 %). Celles du commerce hors magasin – incluant à hauteur de 25 % des produits alimentaires (avec les marchés et les drives notamment) – diminuent aussi (-1,5 % après -0,8 %).

Les ventes au détail du **commerce alimentaire en magasin** se replient à la suite de la baisse des ventes des grandes surfaces (-4,8 % en volume après +1,2 %), des petites surfaces (-3,2 % après +2,6 %) et de l'alimentation spécialisée et de l'artisanat commercial (-1,2 % après +4,4 %). Toutes les formes de vente subissent une baisse des ventes à l'exception des vendeurs de tabacs (+1,2 % après +15,8 %), des petits commerces d'alimentation générale (+1,1 % après +8,3 %) et des boulangeries-pâtisseries (+0,4 % après +2,6 %).

En ce qui concerne le **commerce non alimentaire en magasin**, les ventes – quasiment stables dans l'ensemble – évoluent de manières diverses. Elles diminuent fortement dans l'équipement du foyer (-6,5 % en volume après -2,5 %) et dans les carburants (-6,4 % après +2,1 %). Elles diminuent légèrement dans les autres magasins spécialisés (-0,6 % après +1,9 %). Elles stagnent dans l'habillement-chaussures (-0,1 % après +12,9 %). Elles progressent dans la culture et les loisirs (+1,2 % après +8,4 %), la pharmacie (+3,2 % après +9,8 %), l'équipement de la personne autre que habits et chaussures (+3,7 % après +14,7 %), les technologies de l'information et de la communication (+4,3 % après +10,7 %) et surtout les grands magasins et bazars (+9,3 % après +18,7 %).

Les ventes au détail du **commerce hors magasin** continuent – en 2023 – de diminuer. Cette baisse est liée au recul de la vente à distance (-1,3 % en volume après -0,9 %) et au repli du commerce sur les éventaires et marchés (-3,6 % après +0,5 %).

1 – Repli des ventes du petit commerce alimentaire

Le petit commerce alimentaire comprend l'alimentation spécialisée et l'artisanat commercial, ainsi que les petites surfaces d'alimentation générale et les magasins de produits surgelés. Il représente 16 % du total des ventes du commerce de détail.

- **Le volume des ventes du commerce alimentaire spécialisé se contracte excepté les boulangeries-pâtisseries et les débitants de tabac**

En 2023, les ventes au détail de l'alimentation spécialisée et de l'artisanat commercial diminuent (-1,2 % en volume après +4,4 %). Elles progressent en valeur (+8,7 % après +8,7 %).

Les ventes en **poissonneries** diminuent fortement en volume (-7,0 % après -12,7 %) mais augmentent légèrement en valeur (+1,5 % après -4,5 %) du fait de la hausse des prix du poisson (+9,1 %³⁵). Selon LSA³⁶, les Français restent exigeants sur la fraîcheur de la marchandise mais sont plutôt enclins à faire des compromis sur le pays d'origine ou le type de production (pêche ou élevage), ce qui représente une baisse en qualité qui contribue à la réduction de volume des ventes.

Les ventes des **cavistes** se replient (-4,2 % en volume après +3,2 %). Dans un contexte d'inflation, les alcools coûteux sont délaissés pour des produits plus essentiels³⁷. Les ventes progressent toutefois en valeur (+4,2 % après +6,6 %).

Les ventes en **boucheries-charcuteries** diminuent (-3,7 % en volume après -4,2 %). Selon France info, les Français consommeraient moins de viande à domicile. Les raisons seraient difficiles à cerner : inflation, bien-être animal ou encore souci d'un maintien en bonne santé³⁸. Les ventes progressent néanmoins en valeur (+6,6 % après +3,4 %).

Les ventes des **primeurs** diminuent (-2,9 % en volume après -4,7 %). Selon Interfel, la forte augmentation des prix des fruits et légumes (+11,5 %) entraînerait un « glissement de gamme » (moins de produits labellisés ou d'origine locale) pour un Français sur deux et un Français sur quatre aurait réduit son budget « fruits et légumes »³⁹. Les ventes progressent néanmoins en valeur (+8,3 % après +1,8 %).

Les ventes en **boulangeries-pâtisseries** stagnent quasiment (+0,4 % en volume après +2,6 %) et progressent fortement en valeur (+10,9 % après +9,1 %).

Les ventes des **débitants de tabac** progressent légèrement en volume (+1,2 % après +15,8 %) et fortement en valeur (+9,3 % après +15,9 %).

³⁵ Indice annuel des prix à la consommation – Ensemble des ménages – France – Poissons et fruits de mer – évolution 2023/22

³⁶ LSA – Les Français face aux rayons poissons et fruits de mer – 12/9/2023

³⁷ Le Figaro – Le Dry January a fortement pesé sur les ventes d'alcool en janvier. E. Mayer (Circana) – 18/2/2024

³⁸ France info - Moins de bœuf, davantage de poulet – 23/2/2024

³⁹ Interfel – Baromètre de confiance fruits et légumes frais – Enquête 2023

- **À l'exception des commerces d'alimentation générale, le volume des ventes des petites surfaces alimentaires généralistes se réduit**

En 2023, les ventes au détail des petites surfaces alimentaires généralistes diminuent en volume (-3,2 % après +2,6 %). Elles progressent en valeur (+9,1 % après +9,4 %).

Les ventes des spécialistes en **surgelés** diminuent très fortement en volume (-12,4 % après -10,3 %). Selon LSA, le contexte d'inflation dessert ce marché qui souffrirait d'une image chère⁴⁰. Les ventes diminuent légèrement en valeur (-0,2 % après -3,6 %).

Les ventes des **supérettes** diminuent nettement en volume (-6,3 % en volume après -0,1 %) et progressent en valeur (+5,5 % après +6,4 %).

Les ventes des **commerces d'alimentation générale** progressent en volume (+1,1 % après +8,3 % en 2022). Depuis la crise sanitaire, le développement du télétravail favoriserait le commerce de proximité. La hausse est forte en valeur (+13,8 % après +15,4 %).

2 – Repli des ventes des grandes surfaces alimentaires

En 2023, les ventes au détail en volume des grandes surfaces alimentaires (GSA) se replient (-4,8 % après +1,2 %). Elles diminuent dans toutes les formes de ventes : **magasins multi-commerces** (-11,4 % après +0,7 %), **hypermarchés** (-5,6 % après +0,5 %) et **supermarchés** (-3,8 % en volume après +2,2 %).

La période d'inflation 2022-2023 inciterait le consommateur à se tourner vers les marques de distributeurs et les premiers prix⁴¹. D'où une baisse des ventes en volume des GSA.

En valeur, les ventes des GSA continuent de croître (+6,3 % en valeur après +7,4 %). Elles progressent en supermarchés (+7,4 % après +8,4 %) et en hypermarchés (+5,5 % après +6,6 %). Elles stagnent en magasins multi-commerces (-0,2 % après +7,2 %).

3 – Développement des ventes des grands magasins et magasins de type « bazar »

En 2023, les ventes au détail réalisées par le commerce non alimentaire non spécialisé se développent en volume (+9,3 % après +18,7 %) ainsi qu'en valeur (+13,4 % après +22,7 %).

Les ventes des **grands magasins** progressent en volume (+4,8 % après +27,8 %) et en valeur (+9,5 % après +33,1 %). Cette forme de vente a une dynamique spécifique car elle cible beaucoup les touristes étrangers. Elle a été très fortement affectée par la crise sanitaire. Les touristes seraient revenus excepté les Chinois qui restent nettement moins nombreux qu'en 2019⁴². Les volumes de vente n'ont pas complètement retrouvé leur niveau de 2019.

Les ventes des **autres commerces non alimentaires non spécialisés** (magasins de type « bazar ») progressent fortement (+11,8 % en volume après +14,1 %). Ces magasins, les discounters notamment, profiteraient de la période d'inflation en permettant aux ménages de se faire plaisir tout en limitant leur budget⁴³. Les ventes progressent en valeur (+15,7 % après 17,5 %).

4 – Légère contraction du commerce non-alimentaire

En 2023, les ventes au détail des magasins non alimentaires spécialisés diminuent légèrement (-0,9 % en volume après +6,1 %). Elles progressent légèrement en valeur (+1,6 % après +11,0 %).

- **Le volume des ventes des fleuristes-jardineries-animaleries continue de se réduire**

Les ventes des détaillants de **fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux** se réduisent de nouveau (-7,2 % en volume après -7,0 %). Suite à l'inflation élevée dans ce secteur (+10,2 %), le

⁴⁰ LSA – Picard, Findus, Thiriet... Les surgelés salés luttent contre une image chère – 25/1/2024

⁴¹ Hors-série LSA – 4 questions sur les industriels à Cecilia Manget (Circana) – octobre 2023

⁴² Les Echos - Les touristes chinois reviennent au compte-gouttes en France - 1/4/2024

⁴³ LSA – Jusqu'où les discounters non-alimentaires peuvent-ils aller ? – 8/3/2023

consommateur effectuerait des arbitrages entre les courses du quotidien – comme l’alimentation – et les achats pour le jardin⁴⁴. Les ventes en valeur se maintiennent toutefois (+2,3 % après -1,7 %).

- **Le volume des ventes dans l’équipement du foyer continue de se réduire**

Les ventes au détail en magasin d’équipement du foyer se réduisent de nouveau (-6,5 % en volume après -2,5 %). Elles marquent le pas en valeur (+0,4 % après +3,1 %).

Les ventes des **grandes surfaces de bricolage** diminuent (-10,6 % en volume après -4,0 %). 60 % du marché seraient liés à des activités de réparation et auraient été préservés. En ce qui concerne les 40 % restants – liés à l’aménagement et au confort du logement – la Covid et le développement du télétravail auraient formé une bulle sur ce marché. Celle-ci aurait éclaté suite à l’inflation, le consommateur étant davantage contraint par les achats alimentaires que par l’amélioration de son habitat⁴⁵.

Les ventes au détail des magasins de **meubles** diminuent (-3,1 % en volume après -0,2 %). Les meubles de cuisine et de salle de bain se seraient nettement moins vendus suite à la baisse des transactions immobilières et du besoin qui s’en suit d’aménager son nouveau logement. Les ventes de meubles nécessitant un investissement modéré (tables, commodes...) seraient moins impactées, de même que la vente de literie avec l’engouement pour les lits de grandes largeurs⁴⁶.

Le commerce **d’appareils électroménagers en magasin spécialisé** diminue (-1,9 % en volume après -7,0 %). Suite au contexte inflationniste, la vente de petits appareils électroménagers se serait contractée⁴⁷, mais dans une proportion moindre que le gros électroménager affecté par le ralentissement du marché immobilier⁴⁸.

- **Les ventes des stations-services diminuent**

Les ventes au détail des stations-services diminuent (-6,4 % en volume après +2,1 %). Il en est de même en valeur (-5,8 % après +25,2 %). Les opérations de promotion avec notamment la vente de carburant à prix coûtant auraient permis à la grande distribution de gagner des parts de marché⁴⁹.

- **Le volume des ventes dans le domaine de la culture et du loisir marque le pas**

Les ventes au détail des magasins de produits culturels et de loisirs marquent le pas (+1,2 % en volume après +8,4 %). Elles ralentissent en valeur (+5,0 % après +12,1 %). Les ventes sont constituées à 55 % d’articles de sport, devant les journaux (24 %), les livres (11 %), les jouets (9 %) et les enregistrements musicaux et vidéo (0,3 %).

Les ventes des **détaillants spécialisés en articles de sport** stagnent quasiment (-0,2 % en volume après +9,0 %). Les ventes d’habits-chaussures de sport ralentiraient fortement en gagnant toutefois des parts de marché sur le commerce d’habits-chaussures non spécialisés⁵⁰. Le commerce de vélos se contracterait au profit des ateliers de réparation⁵¹.

- **Excepté dans l’optique, le volume des ventes des détaillants dans l’équipement de la personne marque le pas**

Les ventes au détail en magasin d’habillement-chaussures stagnent (-0,1 % en volume après +12,9 %). Elles ralentissent dans les autres équipements de la personne (+3,7 % après +14,7 %). En valeur, les ventes progressent respectivement de +2,4 % (après +15,8 %) et de +7,7 % (après +17,6 %).

Les ventes des détaillants stagnent pour **l’habillement** (-0,1 % en volume après +12,7 %) et il en est de même pour la **chaussure** (-0,2 % après +14,5 %). De nouvelles habitudes s’installeraient comme d’une part la consommation de vêtements de seconde main et d’autre part l’achat auprès de magasins de sport, de spécialistes de la vente en ligne et dans une moindre mesure de soldeurs. Les chaînes de magasins de vêtements resteraient de loin les premiers commerçants de ce secteur⁵².

⁴⁴ Les Echos – L’inflation pèse sur les achats de plantes et de fleurs – 27/5/2023

⁴⁵ Les Echos – La bulle du bricolage a éclaté – 16/10/2023

⁴⁶ Les Echos – Le meuble, victime collatérale de la crise de l’immobilier – 18/1/2024

⁴⁷ LSA – Chute du petit électroménager en hypers et supermarchés, une fatalité ? – 23/2/2024

⁴⁸ LSA – Les idées des acteurs du gros électroménager pour sortir du mauvais cycle – 11/10/2023

⁴⁹ Les Echos – La demande de carburants décline légèrement en France – 12/3/2024

⁵⁰ LSA – Nike, JD Sports... la fin de l’euphorie pour les équipementiers sportifs – 4/1/2024

⁵¹ Union sport & cycle – Baisse des ventes de vélos neufs, progression du marché maintenue – 30/4/2024

⁵² LSA – Tous les chiffres sur l’habillement (source Kantar) – Année 2023

Les ventes dans les **horlogeries et bijouteries** stagnent (+0,2 % en volume après +20,0 %). Le commerce de montres serait l'activité la mieux préservée⁵³.

Les ventes des magasins de **parfums et de produits de beauté** marquent le pas (+2,4 % en volume après +12,6 %). Malgré la hausse des prix (+7,7 % dans ce secteur), les Français n'auraient pas renoncé à leur routine beauté. Toutefois, les trois quarts d'entre eux privilégieraient les marques de grande consommation à celles du luxe, près de la moitié comparerait attentivement les prix et un cinquième rechercherait des solutions moins chères⁵⁴.

Le marché de **l'optique** continue de progresser (+3,9 % en volume en 2023 après +3,7 %). Le vieillissement de la population et la progression de la myopie suite à l'omniprésence des écrans stimuleraient les ventes de verres correcteurs et lentilles. L'appareillage auditif constituerait un relais de croissance pour les opticiens⁵⁵.

Les ventes des magasins de **maroquinerie et d'articles de voyage** progressent moins qu'en 2022 (+13,3 % en volume en 2023 après +58,9 %). La consommation de valises et sacs à main croît plus modérément après l'euphorie post-Covid.

- **Les ventes des pharmacies marquent le pas**

Les ventes au détail des magasins d'articles pharmaceutiques, médicaux et orthopédiques marquent le pas en volume (+3,2 % après +9,8 %) et en valeur (+1,9 % après +8,0 %). La croissance serait surtout portée par les médicaments remboursés et en particulier ceux qui sont chers⁵⁶. Pour ce qui est des délivrances hors prescription, le prix du panier moyen serait stable. Compte tenu du contexte général d'inflation, les consommateurs feraient plus attention à leurs choix⁵⁷.

- **Les ventes en valeur des détaillants en technologies de l'information et de la communication (TIC) marquent le pas**

Dans le domaine de la high-tech, les produits commercialisés sont chaque année plus performants que ceux des années précédentes et l'effet qualité associé se traduit par une hausse des volumes. Ainsi, les ventes au détail progressent en volume (+4,3 % après +10,7 %) même si elles marquent le pas en valeur (+0,7 % après +9,8 %).

Les ventes de **matériels de télécommunication en magasin spécialisé** diminuent (-1,6 % en volume après +10,4 %). Du fait du prix élevé de certains smartphones et de l'essor de la consommation responsable, un smartphone sur cinq utilisés en France aurait été acheté d'occasion⁵⁸.

Les ventes de **matériels audio et vidéo en magasin spécialisé** progressent légèrement (+1,8 % en volume après +3,0 %). La croissance sur ce marché serait soutenue par la commercialisation de tuners, enceintes et récepteurs audio⁵⁹.

Les ventes en magasin **d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels** progressent moins que les années précédentes (+6,2 % en volume après +12,2 %). Suite à la période Covid et les confinements qui ont été à l'origine d'un suréquipement en matériel informatique, les ménages auraient maintenant un besoin d'achat moindre dans ce domaine⁶⁰.

5 – Le commerce hors magasin se contracte de nouveau légèrement

Le commerce hors magasin comprend le commerce de détail sur éventaire ou marché, la vente à distance (par correspondance ou par Internet), la vente à domicile ainsi que par automate. En 2023, les ventes au détail du commerce hors magasin diminuent en volume (-1,5 % après -0,8 % en 2022). Elles progressent en valeur (+3,4 % après +3,2 %).

Les ventes du commerce sur **éventaire ou marché** diminuent (-3,6 % en volume après +0,5 %).

⁵³ Francéclat – Chiffres clés de la filière horlogerie - bijouterie – joaillerie – Année 2023

⁵⁴ LSA – Tous les chiffres sur les grandes tendances de la beauté en France – 22/11/2023

⁵⁵ France info – L'optique, un secteur en forte croissance en 2023 – 19/3/2024

⁵⁶ Le pharmacien de France – Chiffre d'affaires en hausse, la grande illusion – 16/2/2024

⁵⁷ Smart Rx – Le chiffre d'affaires & Co de la pharmacie décrypté – avril 2024

⁵⁸ LSA – 1 smartphone sur 5 utilisés en France est de seconde main – 15/3/2024

⁵⁹ GFK – Le marché Électronique grand public sous pression – 30/8/2023

⁶⁰ Les Echos – L'espoir d'une nouvelle génération de PC pour relancer le marché – 28/12/2023

Les ventes de la **vente à distance (VAD) et des autres formes de commerce hors magasin** baissent légèrement (-1,3 % en volume après -0,9 %).

En valeur, la VAD et les autres formes de commerce hors magasin sont moins affectées par l'inflation alimentaire que l'ensemble du commerce en magasin. Le poids de l'alimentaire y est de 21 %, contre 38 % pour le commerce en magasin. Ainsi, ces formes de commerce progressent en valeur (+3,2 % en 2023 après +2,9 %) plus faiblement que l'ensemble du commerce en magasin (+4,8 % après +9,6 %).

Les ventes à domicile diminuent fortement (-8,5 % en volume après -4,8 %). Une partie des entreprises de vente directe offre désormais la possibilité aux clients de faire leurs achats en ligne, ce qui pourrait réduire le poids de ce canal⁶¹.

Les ventes par automates et autres formes de vente diminuent légèrement (-1,2 % en volume après +9,8 %). Cette forme de vente serait pénalisée par le développement récent du télétravail et les acteurs du secteur réagiraient par une montée en gamme des produits proposés⁶².

⁶¹ LSA – La vente directe, ce marché à 4,5 milliards d'euros en France – 7/10/2022

⁶² Food & coffee markets – La distribution automatique à bout de souffle – 27/4/2023

6 – Les parts de marché par forme de vente

Avertissement : depuis le changement de base 2020 mis en œuvre à partir du rapport de décembre 2023, les parts de marché sont désormais calculées hors taxes, et en excluant la vente de pièces détachées automobiles et la vente et réparation de motocycles.

• Ensemble des produits commercialisables

En 2023, les ventes au détail de produits commercialisables **hors automobiles, pièces détachées et réparation** (ventes de voitures neuves, d'occasion, caravanes, remorques, pneumatiques, pièces détachées et équipements automobiles, entretien et réparation de véhicules automobiles, vente et réparation de motocycles) – s'élèvent à 682 milliards d'euros.

Tableau 3 : Part de marché de l'ensemble des produits commercialisables hors automobiles, pièces détachées et réparation (en %)

Formes de vente	Part de marché (en %)				
	2019	2020	2021	2022sd	2023p
ENSEMBLE DU COMMERCE EN MAGASIN	82,6	82,0	80,9	80,7	80,9
ENSEMBLE du commerce alimentaire en magasin	43,4	45,9	43,7	43,0	44,0
Alimentation spécialisée et artisanat commercial ¹	9,4	10,5	10,5	10,4	10,9
Boulangeries-pâtisseries	2,4	2,4	2,5	2,5	2,6
Boucheries-charcuteries	1,5	1,7	1,6	1,5	1,5
Autres magasins d'alimentation spécialisée et tabac	5,5	6,4	6,5	6,5	6,7
Petites surfaces d'alimentation générale et magasins de produits surgelés	2,9	3,2	3,2	3,2	3,3
Grandes surfaces d'alimentation générale	31,1	32,2	30,0	29,4	29,8
ENSEMBLE du commerce non alimentaire en magasin	39,3	36,1	37,2	37,7	36,9
Grands magasins et autres magasins non alimentaires non spécialisés	2,2	1,7	1,9	2,1	2,3
Magasins non alimentaires spécialisés (y c. pharmacie)	37,1	34,4	35,3	35,6	34,6
Carburants	3,2	2,5	2,8	3,2	2,9
Technologie de l'information et de la communication	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6
Équipement du foyer	8,5	8,5	8,7	8,2	7,9
Culture, loisirs	3,5	3,2	3,2	3,3	3,3
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	21,1	19,5	19,8	20,3	19,9
Habillement-chaussures	6,0	4,8	4,8	5,1	5,0
Autres équipements de la personne	3,6	3,1	3,1	3,3	3,5
Pharmacies, articles médic. et orthopédiques	8,0	8,3	8,4	8,2	8,0
Autres magasins spécialisés	3,6	3,3	3,5	3,6	3,5
ENSEMBLE DU COMMERCE HORS MAGASIN	7,8	9,5	9,8	9,2	9,1
Commerce sur éventaïre ou marché	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Ventes à distance et autres formes de commerce ²	7,0	8,8	9,1	8,5	8,4
SOUS-TOTAL SECTEUR COMMERCE DE DÉTAIL	90,4	91,5	90,7	89,9	90,0
AUTRES SECTEURS	9,6	8,5	9,3	10,1	10,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) artisanat commercial : boulangeries, pâtisseries, charcuteries

(2) autres formes de commerce : ventes à domicile, ventes par automates et autres commerces de détail hors magasin, éventaïres ou marchés n.c.a.

p : provisoire ; sd : semi définitif

Champ : ensemble des ventes au détail de produits commercialisables, hors automobiles, pièces détachées et réparation.

Deux types d'acteurs principaux se partagent ce marché : les commerces non alimentaires spécialisés y compris les pharmacies et les stations essence (34,6 %) et les grandes surfaces d'alimentation générale (29,8 %). Leurs parts de marché sont toutefois en recul depuis 2019, respectivement de 2,4 points et de 1,3 point.

A l'inverse, la part du commerce hors magasin a augmenté de 1,4 point depuis 2019 pour s'établir à 9,1 % en 2023.

La part des secteurs autres que le commerce de détail a augmenté de 0,4 point entre 2019 et 2023 pour atteindre 10,0 % du marché. Elle se décompose comme suit : 4,8 % pour le commerce de gros, 3,3 % pour les services, 0,3 % pour le secteur automobile et 1,6 % pour des secteurs divers (agriculture, industrie...).

Le commerce alimentaire spécialisé et les petites surfaces d'alimentation générale (y compris les magasins de produits surgelés) gagnent respectivement 1,5 et 0,4 point de parts de marché entre 2019 et 2023.

- **Produits alimentaires hors tabac**

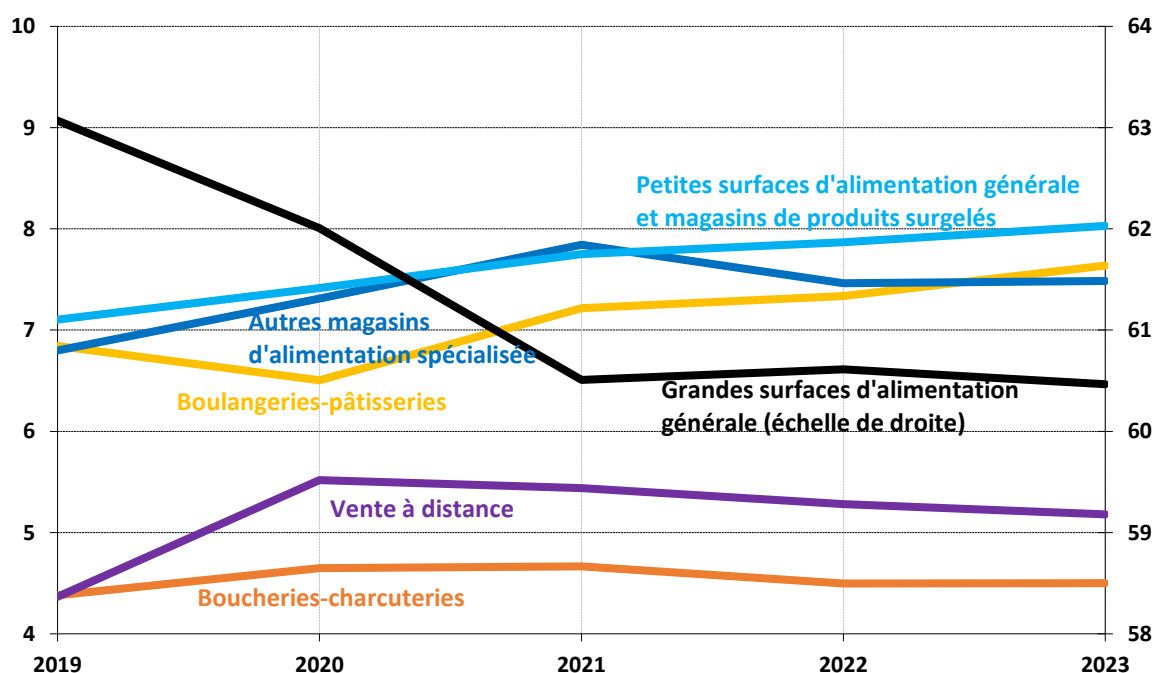
En 2023, les **grandes surfaces d'alimentation générale** commercialisent 60,5 % des produits alimentaires (hors tabac). Avec le développement du télétravail, les Français privilégient le commerce de proximité : les hypermarchés – forme de vente souvent située en périphérie des villes – perdent 2,7 points de part de marché entre 2019 et 2023, les supermarchés gagnant 0,2 point sur cette même période⁶³.

La part de marché des **petites surfaces d'alimentation générale et des magasins de produits surgelés** est désormais de 8,0 % en 2023 (+0,9 point depuis 2019), celle des **boulangeries-pâtisseries** de 7,6 % (+0,8 point) et celle des **autres magasins d'alimentation spécialisée** (primeurs, cavistes...) de 7,5 % (+0,7 point).

Suite à la Covid, la part de marché de la **vente à distance** (avec le drive notamment) a fortement augmenté (+1,2 point entre 2019 et 2020). Puis elle a légèrement diminué entre 2020 et 2023 (-0,3 point) pour s'établir à 5,2 %.

En ce qui concerne les **boucheries-charcuteries**, leur part de marché est quasiment stable : 4,5 % en 2023 (+0,1 point depuis 2019).

Graphique 7 : Part de marché des différentes formes de vente pour les ventes au détail de produits alimentaires (en %)



Champ : ensemble des ventes au détail de produits alimentaires, hors tabac.

- **Produits non alimentaires et tabac**

En 2023, le commerce non alimentaire spécialisé en magasin détient 51,9 % du marché des produits non alimentaires (y compris tabac), soit une baisse de 3,9 points depuis 2019. Les deux principales formes de vente sur ce marché sont les magasins d'équipement du foyer et les pharmacies (11,9 % de part de marché chacune).

Les commerces orientés vers **l'équipement du foyer** ont profité des confinements dus à la Covid (+0,3 point de part de marché entre 2019 et 2021). Puis, ces commerces ont subi l'arbitrage du consommateur en faveur de l'alimentaire suite à la forte inflation d'une part et la baisse du nombre de transactions immobilières d'autre part. Leur part recule de 1,4 point entre 2021 et 2023. Ce sont surtout les commerces spécialisés en meubles et en appareils électroménagers qui ont été affectés, avec respectivement -0,6 point et -0,2 point de parts de marché entre 2019 et 2023.

⁶³

Les **pharmacies** ont perdu entre 2020 et 2023 0,9 point de part de marché qui correspond à ce qu'elles avaient gagné entre 2019 et 2020. Au point haut de 2020, elles détenaient 12,8 % du marché des produits non alimentaires.

La part des magasins d'**habillement-chaussures** a reculé de 1,6 point entre 2019 et 2023 pour s'établir à 7,5 %. Les consommateurs ont changé leurs habitudes. La vente à distance absorberait une partie des ventes qui ne se font plus en magasin⁶⁴.

Avec la Covid, les commerces **d'autres équipements de la personne** ont perdu 0,7 point de part de marché entre 2019 et 2021 (-0,3 point dans la maroquinerie et articles de voyage, -0,2 point dans la parfumerie et produits de beauté, -0,2 point dans l'horlogerie-bijouterie). Entre 2021 et 2023, ces magasins ont regagné 0,5 point de part de marché pour atteindre 5,2 % en 2023.

Les **grandes surfaces d'alimentation générale** (GSA) détiennent 13,9 % du marché des produits non alimentaires. Leur part de marché recule de 0,4 point par rapport à 2019 en raison du repli des hypermarchés (-0,7 point), la part des supermarchés progressant de 0,3 point. Les rayons non alimentaires, longtemps utilisés par les GSA comme vecteur de trafic, seraient de plus en plus concurrencés par les magasins spécialisés pour le choix et l'expertise, et par la vente en ligne pour les prix. Pour des raisons stratégiques et financières, les enseignes finiraient par abandonner au moins en partie ces rayons⁶⁵.

Avec la Covid, la **vente à distance (VAD) et les autres formes de commerce hors magasin** ont gagné 2,6 points de part de marché entre 2019 et 2021 pour s'établir à 11,0 %. Puis leur part a reculé de 0,9 point pour atteindre 10,1 % en 2023. Environ 54 % des produits non alimentaires achetés via ces circuits de distribution sont des vêtements, des appareils électroménagers, de la micro-informatique, des smartphones et des meubles. En 2022 et 2023 – période d'inflation – les Français auraient prolongé la durée d'utilisation de leurs appareils et profité de la seconde-main⁶⁶.

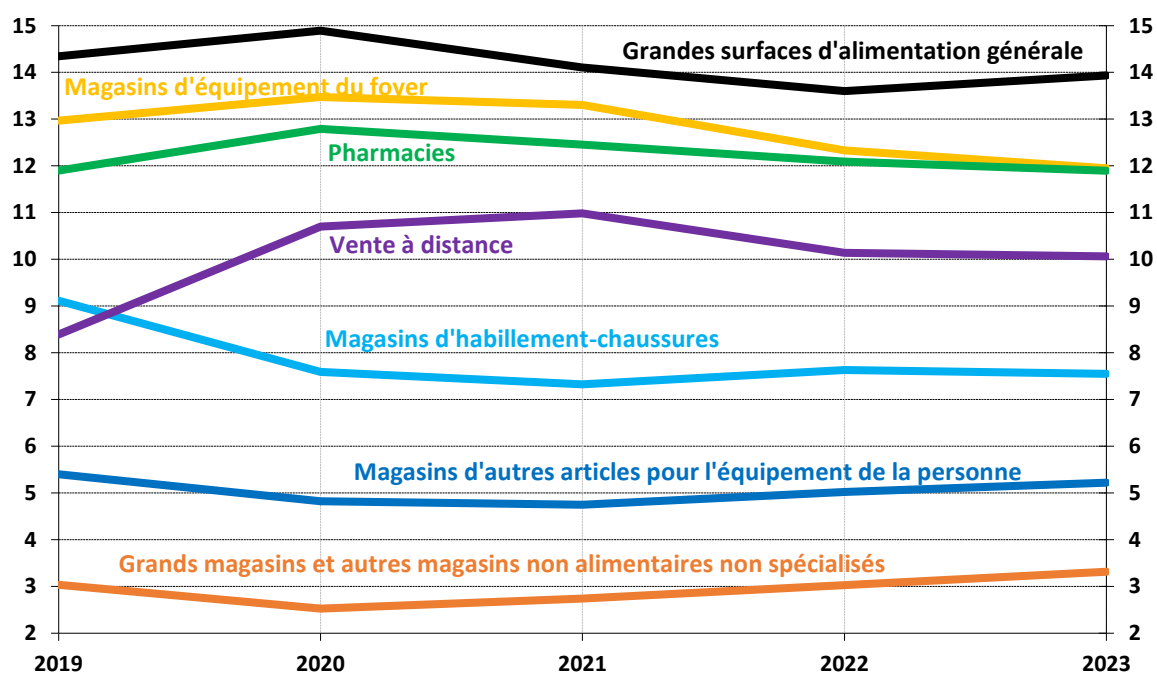
Les **grands magasins et autres magasins non alimentaires non spécialisés** (bazars notamment) détiennent 3,3 % du marché des produits non alimentaires. Ils gagnent 0,3 point de part de marché entre 2019 et 2023 : -0,2 point pour les grands magasins et +0,5 point pour les autres magasins.

⁶⁴ Les Echos – Crise de l'habillement : les chiffres cruels des commerces de mode – 17/1/2023

⁶⁵ LSA - Le lent déclin du non-alimentaire en grande surface alimentaire - 16/5/2024

⁶⁶ LSA – E-commerce : les ventes de produits en ligne toujours en baisse en 2023 (Fevad) – 8/2/2024

Graphique 8 : Part de marché des différentes formes de vente pour les produits non alimentaires et tabac (en %)



Champ : ensemble des ventes au détail de produits non alimentaires, hors automobiles, pièces détachées et réparation.

Encadré 3 : Principes d'évaluation et révision des ventes au détail des secteurs du commerce de détail

Principes d'évaluation

Le calcul des ventes au détail par forme de vente s'appuie sur les chiffres d'affaires des unités légales des secteurs commerciaux. Celles-ci sont donc sensibles aux changements de secteur des entreprises d'une année à l'autre, notamment lors des restructurations.

Les comptes du commerce ont fait l'objet d'une révision méthodologique d'ensemble pour le passage de la base 2014 à la base 2020. A cette occasion, les comptes définitifs des années 2019 et 2020 ont exceptionnellement été révisés.

Les résultats de l'année 2021, définitifs, sont basés sur l'exploitation du système d'information sur la statistique d'entreprises Esane. Celui-ci combine les déclarations comptables effectuées par les entreprises auprès de la DGFiP et des résultats d'enquêtes (notamment sur la répartition du chiffre d'affaires par forme de vente et par produit).

Les résultats des années 2022 et 2023 sont provisoires. Ils s'appuient sur les résultats définitifs 2021 auxquels sont appliquées les évolutions d'indices de chiffre d'affaires⁶⁷ mensuels par secteur d'activité calculés par l'Insee à partir des déclarations des entreprises pour le paiement de la TVA.

Évolution des ventes au détail des secteurs du commerce de détail et de l'artisanat commercial

	Dates de publication des rapports	En volume						En valeur					
		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2018	2019	2020	2021	2022	2023
base 2020	juin 2024					+ 3,7 (sd)	- 2,1 (p)					+ 8,9 (sd)	+ 4,7 (p)
	décembre 2023			- 1,0 (def)	+ 7,3 (def)	+ 3,6 (p)				- 0,7 (def)	+ 8,2 (def)	+ 8,8 (p)	
	décembre 2022			- 3,2 (def)	+ 4,5 (p)					- 2,7 (def)	+ 5,8 (p)		
base 2014	juin 2022			- 2,9 (sd)	+ 4,5 (p)					- 2,5 (sd)	+ 5,9 (p)		
	décembre 2021*		+ 0,1 (sd)	- 3,0 (p)					+ 1,0 (sd)	- 2,6 (p)			
	juin 2021		+ 0,1 (sd)	- 3,0 (p)					+ 1,0 (sd)	- 2,6 (p)			
	décembre 2020	+ 1,1 (def)	+ 0,0 (p)					+ 2,9 (def)	+ 0,8 (p)				
	juin 2020	+ 0,4 (sd)	+ 0,3 (p)					+ 2,2 (sd)	+ 1,1 (p)				

* Le compte définitif de l'année 2019 a été supprimé afin de dégager le temps nécessaire à la préparation du changement de base 2020.

(def) données définitives (sd) données semi-définitives (p) données provisoires

Source : Insee – Comptes du commerce

⁶⁷ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/version-html/7637360/imet143.pdf>

CHAPITRE IV : LE COMMERCE ET LA RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES

Le chiffre d'affaires en volume du **commerce et de la réparation de véhicules automobiles et de motocycles** est en forte progression en 2023, après un repli en 2022. Il progresse de 8,5 % en volume en 2023, après une baisse de 1,3 % en 2022, qui succédait à une hausse de 13,2 % en 2021. En valeur, le chiffre d'affaires du secteur augmente de 13,9 % (+ 4,0 % en 2022 ; + 14,3 % en 2021). Il s'élève à 258 milliards d'euros.

Le **commerce de véhicules automobiles** représente 71,6 % de l'ensemble du commerce et de la réparation de véhicules automobiles et de motocycles ; en volume, son chiffre d'affaires repart à la hausse de 11,7 % en 2023, après une baisse de 2,8 % en 2022 (+ 13,5 % en 2021).

L'**entretien et la réparation de véhicules automobiles** sont sur une dynamique plus faible, avec une modeste hausse de 1,3 % en volume en 2023, après une augmentation de 2,3 % en 2022 (+ 8,6 % en 2021).

Une trajectoire similaire est observée pour le **commerce de gros d'équipement automobiles**, avec une hausse de 1,0 % en volume en 2023, moindre que celles constatées les années précédentes (+ 4,6 % en 2022 ; + 16,4 % en 2021).

Le chiffre d'affaires du **commerce de détail d'équipements automobiles** augmente très faiblement en volume (+ 0,3 % en 2023 après + 0,9 % en 2022 et + 11,1 % en 2021).

Pour la deuxième année de suite, le chiffre d'affaires du secteur du **commerce et de la réparation de motocycles** est en baisse en volume : - 1,5 % en 2023, après - 1,8 % en 2022 (+ 13,7 % en 2021).

Tableau 4 : Chiffre d'affaires du commerce et de la réparation de véhicules automobiles et de motocycles H.T.

Activités	Évolution en volume (en %)			Évolution en valeur (en %)			Montant 2023(p)	
	2021	2022sd	2023p	2021	2022sd	2023p	en Md€	en %
Commerce de véhicules automobiles*	13,5	-2,8	11,7	14,0	2,2	16,5	184,5	71,6
Entretien et réparation de véhicules automobiles	8,6	2,3	1,3	11,6	8,3	9,4	30,0	11,6
Commerce de gros d'équipements automobiles	16,4	4,6	1,1	18,7	10,7	7,3	28,6	11,1
Commerce de détail d'équipements automobiles	11,1	0,9	0,3	13,3	6,7	6,4	7,7	3,0
Commerce et réparation de motocycles	13,7	-1,8	-1,5	16,7	4,0	6,1	7,0	2,7
ENSEMBLE COMMERCE ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	13,2	-1,3	8,5	14,3	4,0	13,9	257,8	100,0

* Cette rubrique comprend le commerce de voitures et de véhicules automobiles légers et le commerce d'autres véhicules automobiles :

- le commerce de voitures et de véhicules automobiles légers regroupe le commerce de gros et de détail de véhicules neufs ou usagés, de véhicules automobiles pour le transport de personnes, y compris les véhicules spéciaux – tels qu'ambulances, minibus, etc. – de 3,5 tonnes ou moins ainsi que les véhicules automobiles tout terrain de 3,5 tonnes ou moins comme les jeeps ;

- le commerce d'autres véhicules automobiles regroupe le commerce de gros et de détail de véhicules neufs ou usagés de type camions, remorques et semi-remorques, véhicules pour le camping tels que caravane et autos-caravanes (camping-cars) ainsi que les véhicules tout terrain de plus de 3,5 tonnes.

sd : semi-définitif ; p : provisoire

Source : Insee – Comptes du commerce

1 – Accélération du chiffre d'affaires du commerce de véhicules automobiles

En 2023, le commerce de véhicules automobiles croît de 16,5 % en valeur et de 11,7 % en volume par rapport à 2022. Le marché des véhicules particuliers neufs porte cette croissance : 1,817 million de véhicules immatriculés en 2023 contre 1,577 un an plus tôt, soit une augmentation de 15,2 %. Les achats réalisés par les entreprises influent fortement sur ce marché, représentant 52,5 % des immatriculations neuves sur l'année⁶⁸. Leur part est en croissance : ils ne représentaient qu'environ 40 % des achats en 2011. Le dynamisme du commerce de véhicules particuliers neufs en 2023 est cependant à relativiser : le nombre d'immatriculations demeure inférieur à celui de 2019, avant la crise sanitaire, où il était supérieur à 2 millions. La hausse en 2023 est probablement liée à un phénomène de « rattrapage »,

⁶⁸ Données du Service de la donnée et des études statistiques du ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (SDES) sur les immatriculations des voitures particulières en 2023.

après deux années difficiles en raison notamment de problèmes de remise en route des chaînes de production et d'allongement des délais de livraison aux clients, dans un contexte inflationniste.

Les prix à la consommation des véhicules automobiles augmentent de 4,3 % sur un an. Ils ralentissent légèrement par rapport à 2022 (+ 5,1 %) mais leur hausse demeure nettement supérieure à celle de 2021 (+ 0,7 %). Les facteurs de cette inflation en 2023 sont similaires à ceux de l'année précédente : la crise des semi-conducteurs, qui a fait suite aux ralentissements voire arrêts de production pendant la crise sanitaire, s'est atténuée mais a continué d'affecter la chaîne de production ; la flambée des coûts de l'énergie a influencé les coûts de production mais aussi de transport ; le cours des matières premières utilisées dans la fabrication des véhicules (métaux et plastiques) a augmenté à la suite notamment du déclenchement de la guerre en Ukraine⁶⁹.

Dans ce cadre, les difficultés des constructeurs à maintenir leur volume de production les a menés à s'ajuster et à opter pour des stratégies orientées vers une montée en gamme, avec des véhicules plus chers générant plus de marge⁷⁰. Ils justifient également cette orientation au regard d'importants investissements à réaliser : respect de normes européennes de plus en plus contraignantes en matière de sécurité et d'environnement (normes Euro 7 et GSR 2), impératif futur d'une électrification totale de l'offre⁷¹. Ces stratégies sont rendues possibles par un contexte de difficultés d'approvisionnement du marché, source d'un déséquilibre de l'offre et de la demande. Les difficultés de livraisons de véhicules étant toutefois de moins en moins prégnantes, la concurrence entre marques sur les prix se ravive et aura probablement un impact baissier sur les marges à l'avenir⁷².

En France, en 2023, les motorisations électriques et à hydrogène sont en troisième position des ventes de véhicules neufs avec 16,7 % de parts de marché, derrière les motorisations à essence classiques (37,0 %) et les motorisations hybrides à essence non rechargeables (23,1 %, pour un total de 33,2 % pour l'ensemble des motorisations hybrides⁷³). Les motorisations diesel classiques ne représentent que 9,5 % des immatriculations neuves. Ces parts de marché ont considérablement évolué au cours des dernières années : elles étaient inférieures à 1 % pour les motorisations hybrides jusqu'en 2012 et pour les motorisations électriques et à hydrogène jusqu'en 2016. À l'inverse les motorisations diesel représentaient, à leur sommet, 77,3 % des immatriculations neuves en 2008 ; jusqu'en 2016, c'était la motorisation la plus vendue sur le marché du neuf.

L'électrification du parc de véhicules est l'une des tendances fortes du secteur automobile. Elle est à la croisée d'innovations technologiques dans la conception des véhicules, de stratégies plus ou moins volontaristes des différents acteurs industriels, de cadres légaux de plus en plus contraignants sur le plan environnemental et de politiques publiques d'incitation vis-à-vis des consommateurs. En France, ces incitations sont mixtes, entre aides accompagnant l'achat d'un véhicule propre au sens large (bonus écologique, prime à la conversion) et aides exclusives aux motorisations électriques (aide à l'installation d'une borne de recharge, *leasing* électrique). En 2023, l'Union Européenne a décidé d'interdire⁷⁴ à partir de 2035 la vente de véhicules neufs fonctionnant avec un moteur thermique.

En 2023, les ventes de véhicules automobiles d'occasion sont quasiment stables par rapport à 2022 (-0,2 %) après une baisse en 2022. Elles s'établissent ainsi à 5,3 millions d'immatriculations, un niveau historiquement bas, jamais atteint depuis plus de vingt ans. Le marché de l'occasion continue toutefois de peser beaucoup plus que le marché du neuf dans le volume de véhicules vendus (74,5 % des véhicules particuliers vendus en France en 2023). Contrairement au marché du neuf, la part des entreprises dans les ventes de véhicules d'occasion est faible (4,9 %). Les baisses de 2022 et 2023 font suite à une année 2021 historiquement haute au cours de laquelle les ventes de véhicules automobiles d'occasion ont bénéficié d'une conjoncture très défavorable pour le commerce de véhicules neufs. Ce dernier avait pâti de difficultés d'approvisionnement sur les chaînes de production, lesquelles avaient considérablement allongé les délais de livraison, décourageant probablement une partie de la clientèle. Après plusieurs années de ventes

⁶⁹ CAMBIO (2023). « Pourquoi le prix des voitures neuves ne baissera pas ». <https://www.largus.fr/actualite-automobile/pourquoi-le-prix-des-voitures-neuves-ne-baissera-pas-30025488.html>

⁷⁰ DOCHE, A. (2023) « Marges XXL : la fin de l'âge d'or pour les constructeurs ? ». <https://www.automobile-magazine.fr/economie-politique/article/37281-marges-xxl-la-fin-de-lage-dor-pour-les-constructeurs>

⁷¹ CHODORGE, S. (2023). « Des voitures neuves de plus en plus chères ? Une stratégie qui commence à montrer ses limites » <https://www.capital.fr/auto/des-voitures-de-plus-en-plus-cheres-une-strategie-qui-commence-a-montrer-ses-limites-1481907>

⁷² GUICHARD, G. (2024). « Stellantis : le virage forcé de Carlos Tavares pour relancer les ventes ». <https://www.lesechos.fr/industrie-services/automobile/stellantis-le-plan-ambitieux-de-carlos-tavares-relancer-les-ventes-2081966>

⁷³ Les autres motorisations hybrides représentent 10,2 % des immatriculations : 9,0 % pour l'hybride rechargeable, 1,2 % pour l'hybride diesel non rechargeable.

⁷⁴ RÈGLEMENT (UE) 2023/851 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 19 avril 2023

inférieures à l'avant-crise sur le marché du neuf, le marché de l'occasion souffre à présent d'un déficit de véhicules récents, ce qu'illustre l'augmentation de l'âge moyen des véhicules vendus (10,7 ans en 2023 contre 10,3 en 2022)⁷⁵.

Sur le marché des véhicules d'occasion, les motorisations diesel arrivent en tête des ventes (51,0 %), devant les motorisations essence (40,6 %) et les motorisations essence hybrides non rechargeables (3,9 %). Les autres motorisations ne dépassent pas 2 %⁷⁶. Ce marché est dépendant de la structure du parc automobile : au 1^{er} janvier 2023, 53 % des voitures en circulation fonctionnent avec un moteur diesel, 40 % avec un moteur essence et 3 % avec un moteur essence hybride non rechargeable ; les autres motorisations représentent chacune moins de 2 % de cette population de voitures. L'âge moyen de ces voitures est de 10,8 ans⁷⁷.

2 – Faible dynamisme de l'entretien-réparation et de la vente d'équipements automobiles

En 2023, en volume, le chiffre d'affaires des secteurs de l'entretien et de la réparation de véhicules automobiles et du commerce de gros d'équipements automobiles augmente peu (respectivement +1,3 % et +1,0 %) ; celui du commerce de détail d'équipements automobiles est quasi-stable (+0,3 %). En revanche, en valeur, il s'accroît fortement pour chacun de ces secteurs : +9,3 % pour l'entretien et la réparation de véhicules automobiles, +7,2 % pour le commerce de gros d'équipements automobiles et +6,3 % pour le commerce de détail d'équipements automobiles.

Le décalage important entre évolutions en volume et en valeur des chiffres d'affaires dans les secteurs de l'entretien-réparation et de la vente d'équipements automobiles est la conséquence d'une forte inflation : +8,0 % pour l'entretien et la réparation d'automobiles et +6,1 % pour le commerce de gros comme de détail d'équipements automobiles.

Dans l'entretien-réparation et la vente d'équipements automobiles, les facteurs conjoncturels de la poussée inflationniste sont en partie identiques à ceux qui touchent le commerce de véhicules automobiles : hausse du coût de l'énergie affectant la production et le transport des marchandises – et donc leur prix de vente – comme les services de réparation et d'entretien dans les garages ; hausse du coût des matières premières utilisées dans la fabrication des pièces automobiles.

Il existe des facteurs endogènes à la hausse des coûts de réparation des véhicules automobiles. La complexification de leur *design* en fait partie. Les industriels tendent à adopter des nouvelles technologies plus chères pour certaines pièces (comme le phare LED au lieu du phare halogène). Les véhicules intègrent également de plus en plus de capteurs liés aux différentes aides à la conduite⁷⁸. Une partie d'entre elles deviennent d'ailleurs obligatoires pour les modèles neufs commercialisés à l'intérieur de l'Union européenne, dans le cadre de normes comme la GSR 2, mise en application le 7 juillet 2024⁷⁹. D'autres décisions réglementaires visent toutefois à limiter ces coûts de réparation. C'est le cas de la loi n°2021-1104 du 22 août 2021⁸⁰, grâce à laquelle depuis le 1^{er} juillet 2023 les pièces détachées visibles automobiles, jusqu'ici protégées au titre des dessins et modèles et du droit d'auteur, peuvent également être commercialisées par l'équipementier qui les a fabriquées pour le constructeur, puis par tous les équipementiers 10 ans après l'enregistrement du dessin.

À l'avenir, un autre facteur pourrait entraîner une hausse du coût des réparations : le développement du *giga-casting*. Ce procédé consiste à remplacer un ensemble de pièces du châssis, traditionnellement assemblées par soudure, par une seule grande pièce moulée. Une conséquence de ce procédé pourrait être une augmentation du coût des réparations en cas de dommages, avec la nécessité de remplacer systématiquement une grosse pièce d'ensemble, plutôt qu'une ou plusieurs petites. Le nombre de réparations pourrait à l'inverse régresser, le coût des réparations dépassant plus fréquemment la valeur du véhicule⁸¹. Le procédé permet toutefois de réduire les coûts de production et d'améliorer l'efficacité énergétique des voitures, celles-ci étant plus légères.

⁷⁵ Données du Service de la donnée et des études statistiques du ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (SDES) sur les immatriculations des voitures particulières en 2023.

⁷⁶ *Idem*

⁷⁷ DIDOU, O. (2023). « 38,9 millions de voitures en circulation en France au 1^{er} janvier 2023 ». <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/389-millions-de-voitures-en-circulation-en-france-au-1er-janvier-2023>

⁷⁸ CROCCO, F. (2022). « Assistances à la conduite, l'autre défi de la réparation ». <https://www.auto-infos.fr/article/assistances-a-la-conduite-l-autre-defi-de-la-reparation.248342>

⁷⁹ LEBLANC, J. (2024). « GSR 2. Les nouvelles règles de sécurité pour les véhicules en Europe ». <https://www.largus.fr/actualite-automobile/gsr-2-les-nouvelles-regles-de-securite-pour-les-vehicules-en-europe-30032438.html>

⁸⁰ Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets

⁸¹ MARTIN, Y. (2023). « Giga-casting, giga-dépenses pour les automobilistes ». <https://www.quechoisir.org/actualite-fabrication-automobile-giga-casting-giga-depenses-pour-les-automobilistes-n113190/>

3 – Recul du chiffre d'affaires dans le secteur des motocycles

En 2023, le chiffre d'affaires du commerce et de la réparation de motocycles est en léger recul en volume (-1,5 %). En revanche, en valeur, il augmente significativement (+6,1 %).

Le décalage entre évolution en volume et évolution en valeur du chiffre d'affaires est là aussi dû à une forte inflation (+7,7 %). Cette dernière s'explique notamment par une hausse des coûts de l'énergie, touchant aussi bien la chaîne de production que le transport et la distribution, et par une hausse du coût des matières premières exploitées pour la fabrication des pièces.

Les baisses en volume intervenues en 2022 et 2023 dans le secteur des motocycles correspondent selon toute vraisemblance à un retour à un rythme de croisière. Ce secteur a en effet connu une année 2021 exceptionnelle. Cette année-là, une partie de la clientèle était en effet soucieuse de prendre ses distances avec les transports en commun ou de profiter d'un loisir peu ou pas affecté par les restrictions sanitaires⁸² ; le secteur avait en outre accompagné le développement notable des services de livraison à domicile sur la période.

En 2023, le nombre d'immatriculations de motocyclettes neuves est reparti à la hausse (+5,9 %), après une baisse de 5,8 % en 2022. Il dépasse les niveaux atteints en 2019, avant la crise sanitaire⁸³. Les immatriculations de cyclomoteurs neufs chutent de 16,7 %, après un recul de 3,1 % en 2022, et atteignent un niveau inférieur de 10,1 % à celui de 2019. Dans l'occasion, le niveau d'immatriculation des motocyclettes baisse de 0,9 % en 2023 (après une baisse de 4,6 % en 2022). Celui des cyclomoteurs baisse de 4,3 % (après une baisse de 7 % en 2022).

⁸² NORMAND, J-M. (2020). « Pendant la crise sanitaire, moto et scooter prennent leur revanche ». https://www.lemonde.fr/m-styles/article/2020/11/17/pendant-la-crise-sanitaire-moto-et-scooter-prennent-leur-revanche_6060018_4497319.html

⁸³ Données du Service de la donnée et des études statistiques du ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (SDES) sur les immatriculations des véhicules en 2023.

Encadré 4 : Évaluation et révisions du chiffre d'affaires du commerce et de la réparation d'automobiles

Principes d'évaluation

Le calcul du chiffre d'affaires du commerce et de la réparation automobile s'appuie sur les résultats comptables des unités légales des secteurs commerciaux. Celui-ci est donc sensible aux changements de secteur des entreprises d'une année à l'autre, notamment lors des restructurations.

Les comptes du commerce ont fait l'objet d'une révision méthodologique d'ensemble pour le passage de la base 2014 à la base 2020. Ce changement de base est documenté en détail dans la publication du compte central de mai 2024. À cette occasion, les comptes définitifs des années 2019 et 2020 ont exceptionnellement été révisés.

Les évolutions des chiffres d'affaires présentées pour les années 2022 et 2023 sont susceptibles d'être révisées. Elles sont issues des évolutions d'indices de chiffres d'affaires mensuels par secteur d'activité calculés par l'Insee à partir des déclarations des entreprises pour le paiement de la TVA. Par construction, le traitement des restructurations pour ces indices au moment des évaluations provisoires diffère légèrement du traitement effectué *in fine* sur les déclarations fiscales.

Les résultats de l'année 2021, définitifs, sont basés sur l'exploitation du système d'information sur la statistique d'entreprise Esane.

Évolution des chiffres d'affaires des secteurs du commerce et de la réparation d'automobiles

	Dates de publication des rapports	En volume						En valeur					
		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2018	2019	2020	2021	2022	2023
base 2020	juin 2024					-1,3 (sd)	8,5 (p)					+ 4,0 (sd)	+ 13,9 (p)
	décembre 2023			- 10,0 (def)	+ 13,2 (def)	- 1,4 (p)				- 9,2 (def)	+ 14,3 (def)	+ 4,0 (p)	
base 2014	décembre 2022			- 9,4 (def)	+ 12,5 (p)					- 9,5 (def)	+ 12,6 (p)		
	juin 2022			- 11,6 (sd)	+ 11,4 (p)					- 10,7 (sd)	+ 12,5 (p)		
	décembre 2021*		+ 4,5 (sd)	- 11,6 (p)					+ 5,6 (sd)	- 10,7 (p)			
	juin 2021		+ 4,5 (sd)	- 11,6 (p)					+ 5,6 (sd)	- 10,8 (p)			
	décembre 2020	+ 2,7 (def)	+ 4,5 (p)					+ 4,2 (def)	+ 5,6 (p)				
	juin 2020	+ 3,2 (sd)	+ 4,4 (p)					+ 4,8 (sd)	+ 5,6 (p)				

* Le compte définitif de l'année 2019 a été supprimé afin de dégager le temps nécessaire à la préparation du changement de base 2020.

(def) données définitives ; (sd) données semi-définitives ; (p) données provisoires

Source : Insee – Comptes du commerce

CHAPITRE V : DÉMOGRAPHIE D'ENTREPRISES

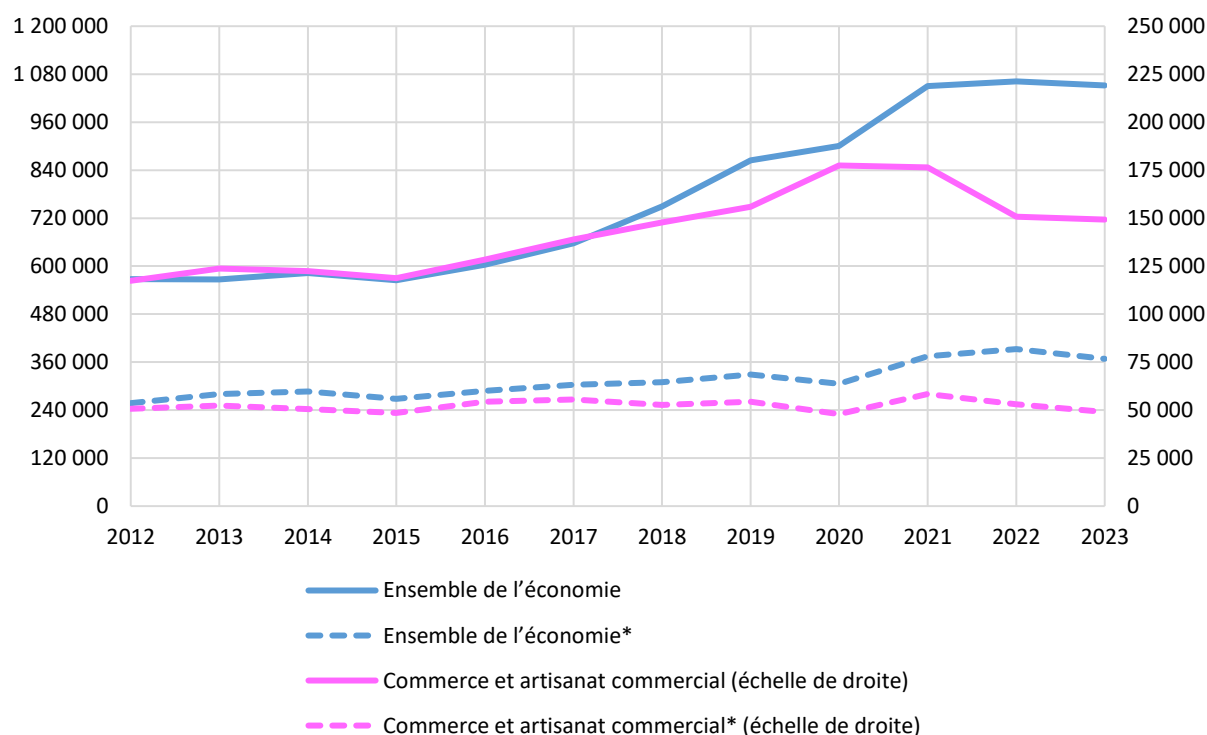
En 2023, les créations d'entreprises diminuent légèrement dans le commerce et l'artisanat commercial (-1,0 %) après une forte baisse en 2022 (-14,6 %). Fin 2021⁸⁴, la France comptait 5,3 millions d'entreprises, dont 779 000 entreprises commerciales et 41 000 entreprises d'artisanat commercial. Au sein du commerce, le commerce de gros recule fortement (-24,1 %), le repli étant encore plus marqué qu'en 2022 (-11,5 %). À l'opposé, les créations d'entreprises augmentent dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (+7,6 %) et le commerce de détail (+4,6 %).

La légère baisse globale des créations d'entreprises dans le commerce et l'artisanat commercial en 2023 recouvre une forte baisse des créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs et hors entreprises individuelles de la vente à domicile (-7,5 %), qui n'est que partiellement compensée par une hausse des immatriculations de micro-entrepreneurs⁸⁵ et d'entreprises individuelles de la vente à domicile (+2,6 %). Hors micro-entrepreneurs et hors entreprises individuelles de vente à domicile, les entreprises individuelles⁸⁶ sont plus touchées par la baisse que les entreprises d'autres formes juridiques (-26,8 % contre -6,1 % pour les SAS et -1,1 % pour les SARL).

Les défaillances d'entreprises poursuivent leur hausse en 2023 dans le commerce mais à un rythme plus faible (+31,9 % après +54,6 %). Elles augmentent davantage dans le commerce de détail (+34,6 %) que dans le commerce de gros (+28,1 %) ou le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (+27,6 %).

Avertissement : depuis janvier 2022, les créations d'entreprises sont calculées selon un dispositif rénové. Une rétropolation a été effectuée jusqu'en 2012. Les données de ce rapport tenant compte de ce changement, elles ne sont pas comparables à celles des rapports des années précédentes. En particulier, les créations d'entreprises individuelles de vente à domicile sont désormais incluses et il en résulte un relèvement en niveau des créations d'entreprises.

Graphique 9 : Créations d'entreprises de 2012 à 2023



* Hors micro-entrepreneurs et hors entreprises individuelles de la vente à domicile

Champ : France entière

Source : Insee, système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE)

⁸⁴ Les chiffres de 2022 et 2023 ne sont pas disponibles au moment de l'écriture de ce rapport.

⁸⁵ Un micro-entrepreneur bénéficie du régime de même nom (appelé auto-entrepreneur jusqu'en 2014), qui offre des formalités de création d'entreprises allégées et un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Il s'applique aux entrepreneurs individuels qui en font la demande, sous certaines conditions.

⁸⁶ Les entreprises individuelles sont les entreprises dont la personnalité morale n'est pas différente de la personnalité physique.

1 – Les entreprises individuelles contribuent fortement à la baisse des créations d’entreprises dans le commerce et l’artisanat commercial

- **Les créations d’entreprises baissent légèrement dans le commerce et l’artisanat commercial**

En 2023, les créations d’entreprises baissent légèrement dans le commerce et l’artisanat commercial⁸⁷ (-1,0 %) après une forte baisse en 2022 (-14,6 %). Au niveau de l’ensemble de l’économie, un recul de même ampleur est également observé en 2023 (-1,0 %). Il fait en revanche suite à plusieurs hausses consécutives.

En 2023, 149 300 entreprises ont été créées dans les secteurs du commerce et de l’artisanat commercial (après 150 700 en 2022). Dans l’artisanat commercial, les créations d’entreprises diminuent significativement (-9,4 %) après une légère augmentation en 2022 (+0,9 %). Dans le commerce, elles se tassent légèrement (-0,8 %) après une forte diminution en 2022 (-14,8 %).

Au sein du commerce, les créations d’entreprises reculent de nouveau très fortement dans le commerce de gros (-24,1 %), plus encore qu’en 2022 (-11,5 %). À l’opposé, elles augmentent dans le commerce et la réparation d’automobiles et de motocycles (+7,6 %) et le commerce de détail (+4,6 %).

Tableau 5 : Créations d’entreprises y compris micro-entrepreneurs et entrepreneurs individuels de la vente à domicile, évolution (en %) et nombre

Secteurs d'activité	2019	2020	2021	2022	2023	Nombre de créations en 2023
Commerce de détail	3,7	14,9	-4,8	-18,4	4,6	98 008
Commerce de gros	4,9	16,1	7,4	-11,5	-24,1	22 976
Commerce et réparation d'automobiles	16,5	7,2	7,7	-2,4	7,6	25 613
Total commerce	5,5	14,0	-1,0	-14,8	-0,8	146 597
Artisanat commercial	10,2	-0,4	27,6	0,9	-9,4	2 661
Total commerce et artisanat commercial	5,5	13,8	-0,6	-14,6	-1,0	149 258
Ensemble de l'économie française	15,4	4,1	16,7	1,1	-1,0	1 051 476

Champ : France entière

Source : Insee, système d'information sur la démographique d'entreprises (SIDE)

- **Les immatriculations de micro-entrepreneurs et d’entreprises individuelles de la vente à domicile rebondissent**

En 2023, les immatriculations de micro-entrepreneurs et d’entreprises individuelles de la vente à domicile rebondissent dans le commerce et l’artisanat commercial (+2,6 % après -17,2 %) pour s’établir à 100 200. Dans l’ensemble de l’économie, elles repartent également à la hausse, mais dans une moindre mesure (+2,0 % après -0,9 % en 2022).

Au sein du commerce, le rebond des immatriculations de micro-entrepreneurs et d’entreprises individuelles de la vente à domicile a lieu uniquement dans le commerce de détail hors vente à domicile (+24,7 % après -3,2 %) et le commerce et la réparation d’automobiles et de motocycles (+18,8 % après -0,5%). La diminution des immatriculations se poursuit dans la vente à domicile (-25,8 % après -41,4 %) et se renforce dans le commerce de gros (-30,0 % après -14,1 %).

Dans le commerce et l’artisanat commercial, la part des immatriculations de micro-entrepreneurs dans les créations d’entreprises atteint 57 % en 2023 (après 50 % en 2022). Elle s’était effritée entre 2015 (42 %) et 2017 (33 %) après la fusion fin 2014 du régime d’auto-entrepreneur au sein de la micro-entreprise par la loi Pinel⁸⁸ puis avait crû à nouveau

⁸⁷ Fin 2021, la France comptait 5,3 millions d’entreprises, dont 779 000 entreprises commerciales et 46 200 entreprises d’artisanat commercial (les chiffres de 2023 ne sont pas encore disponibles au moment de l’écriture de ce rapport).

⁸⁸ En effet, le régime de la micro-entreprise impose des obligations nouvelles, dont celle de s’immatriculer au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers pour les artisans, ou encore d’avoir un compte bancaire dédié à l’activité professionnelle. Il supprime également des exonérations de taxes dont bénéficiaient auparavant les auto-entrepreneurs (cotisation foncière des entreprises et taxe pour frais de chambre consulaire).

à partir de 2018 avec de nouvelles évolutions législatives : en particulier, le doublement des plafonds de chiffre d'affaires⁸⁹ intervenu le 1^{er} janvier 2018 et l'exonération partielle de cotisations sociales des trois premières années d'activité en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019⁹⁰.

La part des créations d'entreprises individuelles de la vente à domicile s'établit à 11 % en 2023, après un pic à 27 % en 2020 en lien avec la baisse d'activité générale relative à la crise sanitaire. Les créations d'entreprises individuelles de la vente à domicile ne cessent de décroître depuis lors.

Tableau 6 : Immatriculations de micro-entrepreneurs et d'entreprises individuelles de la vente à domicile, évolution (en %) et nombre

Secteurs d'activité	2019	2020	2021	2022	2023	Nombre d'immatriculations en 2023
Commerce de détail hors vente à domicile	26,3	27,2	-7,2	-3,2	24,7	53 571
Vente à domicile	-10,0	25,5	-19,2	-41,4	-25,8	17 035
Commerce de gros	3,9	32,6	3,7	-14,1	-30,0	11 623
Commerce et réparation d'automobiles	28,5	30,7	2,5	-0,5	18,8	16 719
Total commerce	6,8	27,7	-9,1	-17,5	2,5	98 948
Artisanat commercial	30,4	8,7	26,7	10,0	16,1	1 236
Total commerce et artisanat commercial	6,9	27,5	-8,9	-17,2	2,6	100 184
Ensemble de l'économie française	21,7	11,0	13,7	-0,9	2,0	682 955

Champ : France entière

Source : Insee, système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE)

- **Les créations d'entreprises individuelles hors vente à domicile reculent**

En 2023, hors micro-entrepreneurs et hors entreprises individuelles de la vente à domicile, les créations d'entreprises reculent de nouveau dans le commerce et l'artisanat commercial mais moins fortement qu'en 2022 (-7,5 % après -9,1 %). Elles diminuent également dans l'ensemble de l'économie, après une hausse l'année précédente (-6,1 % après +4,7 %).

Au sein du commerce, les créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs et hors entreprises individuelles de la vente à domicile baissent plus dans le commerce de gros (-17,0 %) que dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (-8,6 %) et le commerce de détail (-1,4 %). Elles baissent fortement dans l'artisanat commercial (-23,8 %).

⁸⁹ La loi de finances pour 2018 fait passer le plafond de chiffre d'affaires à ne pas dépasser pour bénéficier du statut de micro-entrepreneur de 82 800 € à 170 000 € pour les activités commerciales.

⁹⁰ Cette exonération a été réduite dans son champ et dans sa durée en 2020

Tableau 7 : Créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs et hors entreprises individuelles de la vente à domicile, évolution (en %) et nombre

Secteurs d'activité	2019	2020	2021	2022	2023	Nombre de créations en 2023
Commerce de détail	0,6	-15,5	28,6	-11,3	-1,4	27 402
Commerce de gros	5,9	-1,3	12,7	-8,0	-17,0	11 353
Commerce et réparation d'automobiles	6,6	-16,3	15,7	-5,1	-8,6	8 894
Total commerce	3,1	-12,1	21,6	-9,3	-6,9	47 649
Artisanat commercial	3,1	-4,4	28,0	-3,6	-23,8	1 425
Total commerce et artisanat commercial	3,1	-11,8	21,8	-9,1	-7,5	49 074
Ensemble de l'économie française	6,4	-7,1	22,5	4,7	-6,1	368 521

Champ : France entière

Source : Insee, système d'information sur la démographique d'entreprises (SIDE)

En 2023, dans le commerce et l'artisanat commercial hors micro-entrepreneurs et hors entreprises individuelles de la vente à domicile, les créations d'entreprises individuelles reculent beaucoup plus que les créations de SAS et de SARL (-26,8 % contre respectivement -6,1 % et -1,1 %).

Le recul des créations d'entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs et hors vente à domicile concerne tous les secteurs du commerce : il est plus marqué dans le commerce de gros (-49,2 %) que dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (-24,2 %) et le commerce de détail (-19,1 %).

Dans l'ensemble du commerce et de l'artisanat commercial, la part des entreprises individuelles dans les créations d'entreprises hors vente à domicile et hors micro-entrepreneurs poursuit sa baisse en 2023 (11 % après 14 % en 2022). Elle atteignait 32 % en 2012.

Tableau 8 : Créations d'entreprises en 2023 par forme juridique, nombre et évolution (en %)

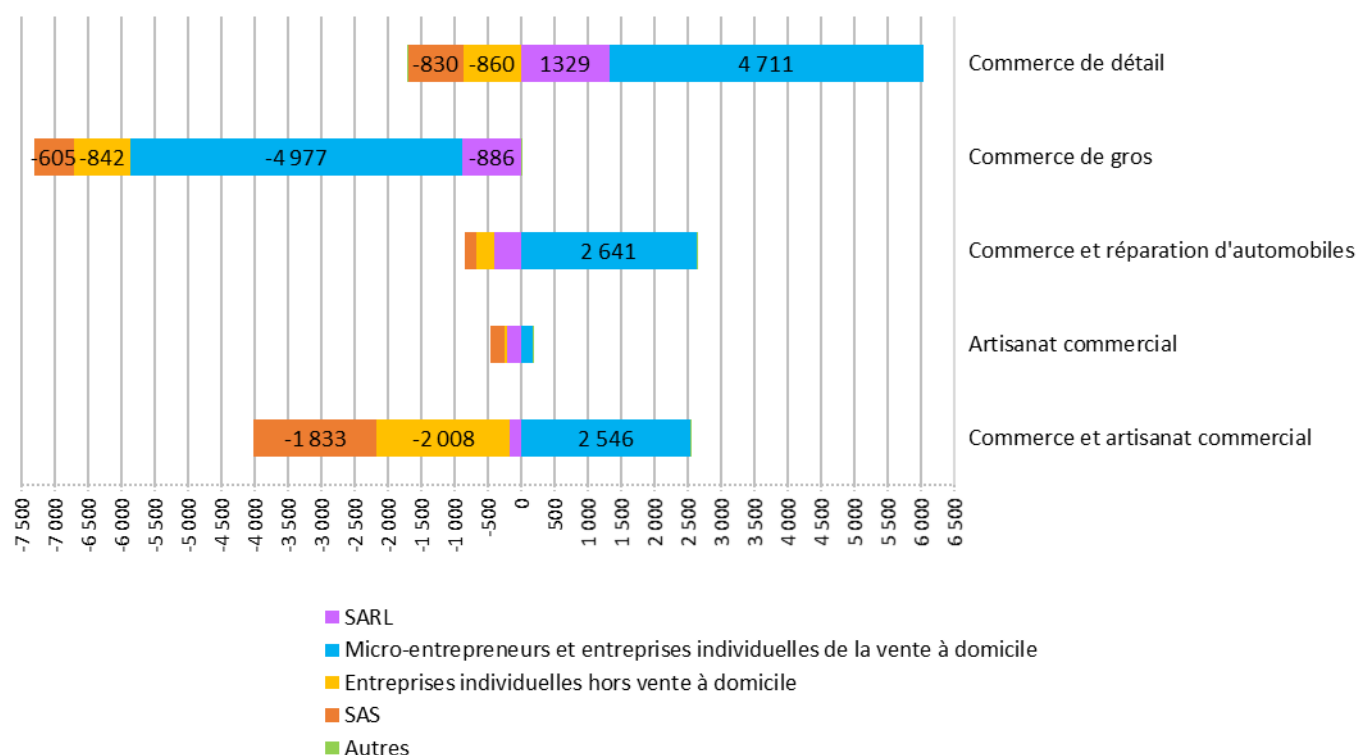
Secteurs d'activité	Nombre de créations d'entreprises en 2023				
	Micro-entrepreneurs et entreprises individuelles de la vente à domicile	Entreprises individuelles hors ME et hors vente à domicile	SARL/EURL	SAS/SASU	Autres
Commerce de détail	70 606	3 651	9 605	13 736	410
Commerce de gros	11 623	869	2 719	7 694	71
Commerce et réparation d'automobiles	16 719	835	2 079	5 952	28
Total commerce	98 948	5 355	14 403	27 382	509
Artisanat commercial	1 236	128	585	695	17
Total commerce et artisanat commercial	100 184	5 483	14 988	28 077	526
Ensemble de l'économie française	682 955	98 616	73 098	177 526	19 281

Secteurs d'activité	Evolution 2023/2022 (en %)				
	Micro-entrepreneurs et entreprises individuelles de la vente à domicile	Entreprises individuelles hors ME et hors vente à domicile	SARL/EURL	SAS/SASU	Autres
Commerce de détail	7,1	-19,1	16,1	-5,7	-3,5
Commerce de gros	-30,0	-49,2	-24,6	-7,3	4,4
Commerce et réparation d'automobiles	18,8	-24,2	-16,3	-3,0	115,4
Total commerce	2,5	-26,9	0,3	-5,6	0,6
Artisanat commercial	16,1	-23,4	-25,9	-23,7	466,7
Total commerce et artisanat commercial	2,6	-26,8	-1,1	-6,1	3,3
Ensemble de l'économie française	2,0	-0,9	-10,9	-6,7	-7,7

Champ : France entière

Source : Insee, système d'information sur la démographique d'entreprises (SIDE)

Graphique 10 : Variations du nombre de créations d'entreprises selon la catégorie juridique entre 2022 et 2023



Champ : France entière

Source : Insee, système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE)

Lecture : En 2023, il y a eu 2 546 micro-entrepreneurs et entreprises individuelles de la vente à domicile immatriculés de plus par rapport à 2022 dans le commerce et l'artisanat commercial.

2 – La hausse des défaillances se poursuit en 2023 mais à un rythme plus faible

Définition d'une défaillance : la notion de défaillance ne doit pas être confondue avec la notion plus large de cessation (arrêt total de l'activité économique de l'entreprise).

Les défaillances d'entreprises couvrent l'ensemble des jugements prononçant soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire soit directement la liquidation judiciaire. Elles ne tiennent pas compte de l'issue des procédures : liquidation ou redressement par continuation ou reprise. Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre.

À noter que les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie seulement de l'ensemble des cessations d'entreprises, partie variable avec le temps et le secteur d'activité (entre 10 et 20 %).

Erratum : les chiffres de défaillances et les commentaires ont été corrigés par rapport à la version mise en ligne le 25 juin 2024, qui contenait une erreur de calcul.

Les défaillances d'entreprises poursuivent leur hausse en 2023 dans le commerce mais à un rythme plus faible (+31,9 % après 54,6 %). Le nombre de défaillances dans le secteur s'élève ainsi à 12 100 en 2023. Cette hausse ainsi que celle intervenue en 2022 font suite à huit années consécutives de baisse, notamment les baisses intervenues en 2020 (-39,0 %) et 2021 (-12,8 %).

Dans le commerce comme dans l'ensemble de l'économie, les défaillances d'entreprises ont fortement reculé durant la crise sanitaire en raison des aides aux entreprises mises en place par le gouvernement. On assisterait à partir de 2022 à un mouvement de rattrapage. À partir de 2023, le nombre de défaillances dépasse le niveau enregistré en 2019.

Les défaillances d'entreprises augmentent plus dans le commerce de détail (+34,6 %) que dans le commerce de gros (+28,1 %) ou dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (+27,6 %).

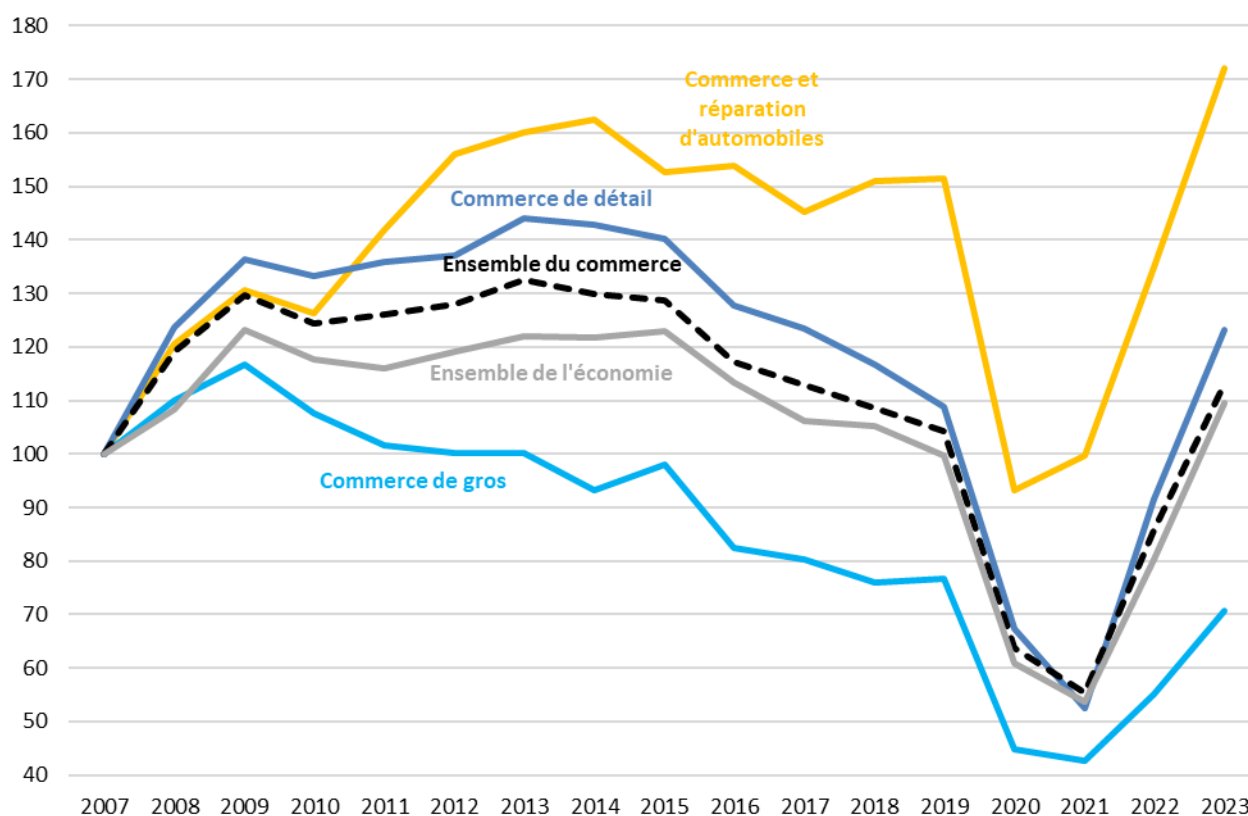
Tableau 9 : Défaillances d'entreprises en date de jugement, évolution (en %) et nombre

Secteurs d'activité	2019	2020	2021	2022	2023	Nombre de défaillances en 2023
Commerce de détail	-6,8	-38,2	-21,8	73,9	34,6	7 416
Commerce de gros	1,0	-41,4	-5,0	29,2	28,1	2 328
Commerce et réparation d'automobiles	0,3	-38,4	6,7	35,4	27,6	2 326
Total commerce	-3,9	-39,0	-12,8	54,6	31,9	12 070
Ensemble de l'économie française	-5,4	-39,0	-11,6	49,5	36,5	56 292

Champ : France entière

Source : Banque de France, données brutes

Graphique 11 : Défaillances d'entreprises de 2007 à 2023 (base 100 en 2007)



Champ : France entière

Source : Banque de France, données brutes

CHAPITRE VI : EMPLOI ET SALAIRES

À la fin de l'année 2023, 3,9 millions de personnes (dont 3,5 millions de salariés) travaillent dans les secteurs commerciaux⁹¹. En 2023, l'emploi salarié total (y compris intérim) croît très légèrement dans le secteur du commerce (+0,1 %, soit +3 900 salariés). Cette progression est inférieure à celle de l'ensemble du tertiaire marchand (+0,6 %). La hausse est plus forte dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (+2,2 %) que dans le commerce de gros (+0,7 %) tandis que l'emploi salarié du commerce de détail est en baisse (-0,7 %).

Fin 2023, 3,4 millions de salariés travaillent dans les secteurs commerciaux hors intérim. Parmi eux, 56 % exercent dans le commerce de détail et 31 % dans le commerce de gros.

Après +3,8 % en 2021 et +0,8 % en 2022, l'emploi salarié hors intérim du commerce progresse de 0,4 % au cours de l'année 2023. Le secteur gagne ainsi 12 700 emplois salariés en un an. Cette hausse des effectifs salariés concerne uniquement le premier et le troisième trimestres (respectivement +0,1 % et +0,7 % au cours de ces trimestres). L'emploi salarié commercial progresse cependant moins fortement que celui du tertiaire marchand hors intérim (+0,8 %).

L'emploi salarié hors intérim s'accroît de 2,2 % dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (+9 500 salariés) et de 1,0 % dans le commerce de gros (+10 300 salariés). À l'opposé, il se replie de 0,4 % dans le commerce de détail (-7 100 salariés).

À la fin de l'année 2023, le nombre d'intérimaires s'établit à 69 000 dans le commerce. L'intérim recule de 11,2 % dans le commerce en 2023 (-8 800 intérimaires), soit plus fortement que dans le tertiaire marchand (-7,2 % soit -24 500 intérimaires). La diminution du nombre d'intérimaires dans le commerce concerne chacun des quatre trimestres.

L'emploi intérimaire diminue très significativement dans le commerce de détail (-18,4 %) et de façon moins marquée dans le commerce de gros (-6,9 %). Seul le secteur du commerce et réparation d'automobiles et de motocycles augmente le recours à l'intérim au cours de l'année 2023 (+2,0 %).

Avertissement sur les sources : les sources statistiques exploitées dans ce chapitre sont multiples et ne sont pas toutes disponibles aux mêmes dates.

Les estimations trimestrielles d'emploi salarié sont élaborées par l'Insee à partir des déclarations des entreprises aux Urssaf. Elles sont diffusées deux mois et demi après la fin du trimestre. Les données des estimations trimestrielles d'emploi salarié ont été complétées par celles du dispositif statistique Epure, également basé sur les déclarations des entreprises aux Urssaf, afin d'estimer l'évolution conjoncturelle de l'emploi salarié à un niveau fin.

L'emploi intérimaire trimestriel, évalué depuis 2017 à partir de la DSN (déclaration sociale nominative), est publié par le ministère du Travail (Dares) deux mois et demi après la fin du trimestre.

L'estimation de l'emploi non salarié annuel est réalisée par l'Insee⁹² à partir de données fournies par l'Acoss⁹³. L'estimation de l'emploi non salarié de l'année N est disponible à la fin de l'année N+2.

Les statistiques sur les salaires sont élaborées par l'Insee en exploitant la DSN. Les données de l'année N sont disponibles au second semestre de l'année N+2.

⁹¹ Ensemble des établissements classés dans le commerce hors artisanat commercial

⁹² Base non-salariés, Estel (Estimations d'emploi localisées)

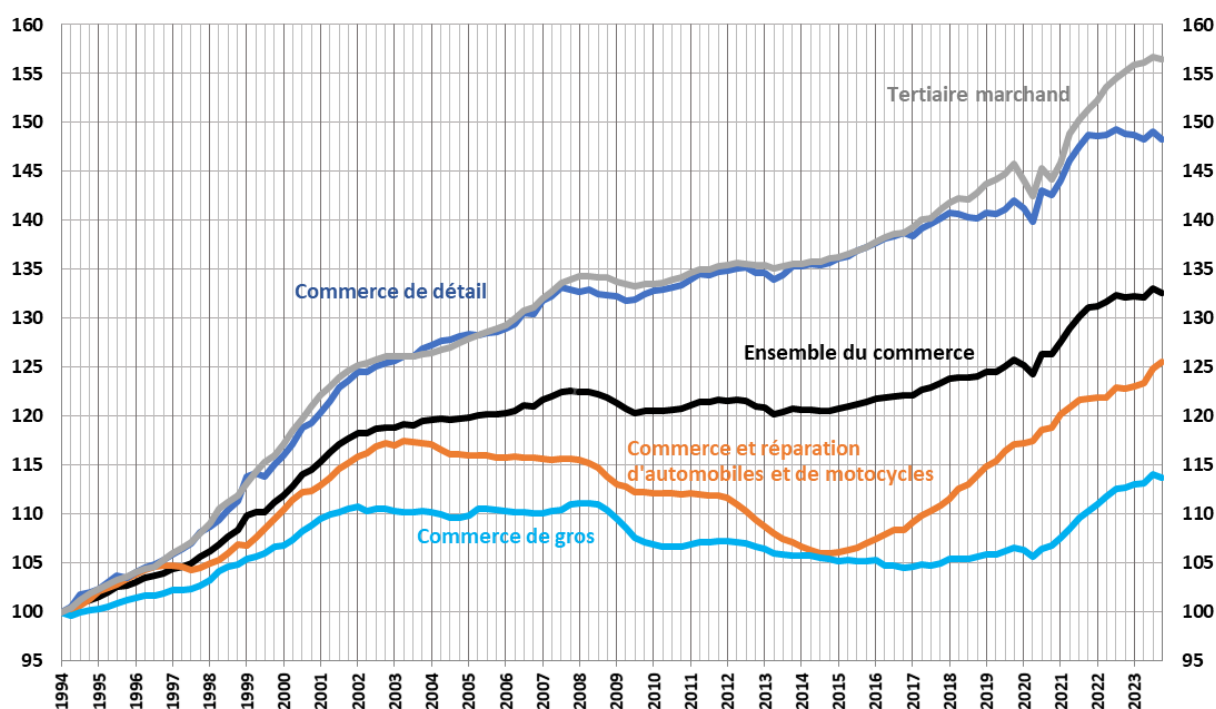
⁹³ Agence centrale des organismes de sécurité sociale

1 – L’emploi salarié hors intérim du commerce ralentit au cours de l’année 2023, avec une hausse de 12 700 emplois

Au cours de l’année 2023, l’emploi salarié hors intérim du commerce progresse de 0,4 %. Le secteur gagne 12 700 emplois salariés en un an après en avoir gagné 26 500 pendant l’année 2022 (+0,8 %).

L’emploi salarié commercial progresse cependant moins fortement que celui du tertiaire marchand dans son ensemble (hors intérim). Ce dernier croît de +0,8 % en un an : il gagne 104 500 emplois, soutenu notamment par la hausse de l’emploi salarié dans le secteur de l’hébergement (+3,6 %).

Graphique 12 : Effectif salarié trimestriel hors intérim dans les secteurs du commerce (base 100 au 1^{er} trimestre 1994)



Champ : France (hors Mayotte)

Source : Insee, estimations trimestrielles d'emploi corrigées des variations saisonnières

Note de lecture : À la fin l'année 2023, l'emploi salarié hors intérim du commerce est supérieur de 33% à son niveau de la fin du premier trimestre 1994.

- **Une augmentation de l’emploi salarié dans le commerce et la réparation d’automobiles et de motocycles**

Au cours de l’année 2023, l’emploi salarié augmente de 2,2 % dans le commerce et la réparation d’automobiles et de motocycles. Ce secteur compte ainsi 9 500 salariés de plus en un an. Tous les trimestres sont concernés par une hausse. Elle est la plus importante au cours du troisième trimestre (+1,2 %).

Deux secteurs ont principalement contribué à cette dynamique : le commerce de voitures et de véhicules automobiles légers (+2,5 % soit +4 100 emplois) et l’entretien et réparation de véhicules automobiles légers (+2,8 % soit +3 900 emplois).

- **Une moindre augmentation dans le commerce de gros**

Dans une moindre mesure, l’emploi salarié du commerce de gros augmente aussi en 2023 (+1,0 % soit un gain de 10 300 salariés). L’augmentation a lieu au cours des trois premiers trimestres (-0,2 % au quatrième trimestre).

Les secteurs contribuant le plus à cette augmentation correspondent à l’ensemble des intermédiaires du commerce de gros (+3,0 % soit un gain de 4 800 emplois) et au commerce de gros de fournitures et équipements industriels divers (+2,8 % soit + 2 800 emplois).

En revanche, des secteurs comme le commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté perdent des emplois (-11,2 % soit -2 600 emplois). C'est aussi le cas par exemple du commerce de gros de bois et de matériaux de construction (-1,1 % soit -1 000 emplois).

- **Une légère diminution dans le commerce de détail**

L'emploi salarié diminue légèrement dans le commerce de détail en 2023 (-0,4 %). Le secteur perd ainsi 7 100 emplois après en avoir gagné 1 400 en 2022 (+0,1 %). Seul le troisième trimestre s'inscrit en hausse (+0,6 % au cours de ce trimestre).

Jusqu'à fin 2016, l'emploi salarié dans le commerce de détail évoluait au même rythme que l'emploi salarié du tertiaire marchand. Il évolue moins vite depuis, en dehors des années 2020 et 2021 où la crise Covid pénalise moins l'emploi du commerce de détail que celui de l'ensemble du secteur tertiaire marchand. Le décrochage de l'emploi du commerce de détail reprend et s'accroît nettement à partir de 2022. Parallèlement à ce décrochage, la composition de l'emploi salarié du commerce de détail évolue depuis 2016, avec une baisse des effectifs commerciaux au contact du client et une hausse des emplois de logistique et de libre-service⁹⁴.

Le commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé est le secteur contribuant le plus à la baisse de l'emploi du commerce de détail (-1,6 % soit une perte de 2 400 emplois). Vient ensuite le commerce de détail de meubles (-4,2 % soit -2 400 emplois).

A contrario, les hypermarchés en particulier contribuent positivement à l'évolution de l'emploi (+0,7 % soit un gain de 2 300 emplois). Il en est de même des magasins spécialisés en produits pharmaceutiques (+0,8 % soit +1 100 emplois).

Tableau 10 : Effectifs salariés hors intérim en fin d'année (en milliers) et part dans les secteurs principalement marchands (en %)

SECTEURS D'ACTIVITÉ	2019	2020	2021	2022	2023	Part en 2023 (en %)
Commerce de détail	1 822	1 829	1 909	1 910	1 903	10,9
Commerce de gros	1 001	1 002	1 036	1 058	1 068	6,1
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	405	410	421	424	434	2,5
Total Commerce	3 227	3 242	3 365	3 392	3 405	19,5
Tertiaire marchand	11 775	11 645	12 220	12 533	12 637	72,2
Secteurs principalement marchands	16 443	16 337	17 004	17 373	17 501	100,0

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee, estimations trimestrielles d'emploi corrigées des variations saisonnières

Note de lecture : À la fin de l'année 2023, le commerce de détail compte 1,903 million de salariés hors intérim. C'est 10,9 % de l'emploi salarié hors intérim des secteurs principalement marchands.

Les secteurs principalement marchands comprennent l'industrie, la construction et le tertiaire principalement marchand.

⁹⁴ Voir G. Arion, « Stabilité de l'emploi salarié dans le commerce de détail en 2022, les effectifs au contact du client diminuent depuis 2016 », Insee Première n°1966, septembre 2023.

Tableau 11 : Effectifs salariés hors intérim, variation en glissement annuel en fin de période (en % et milliers)

SECTEURS D'ACTIVITÉ	2019	2020	2021	2022	2023	Variation en 2023 (en milliers)
Commerce de détail	1,3	0,4	4,3	0,1	-0,4	-7,1
Commerce de gros	0,9	0,2	3,3	2,1	1,0	10,3
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	2,8	1,4	2,5	0,8	2,2	9,5
Total Commerce	1,4	0,5	3,8	0,8	0,4	12,7
Tertiaire marchand	2,1	-1,1	4,9	2,6	0,8	104,5
Secteurs principalement marchands	2,0	-0,6	4,1	2,2	0,7	128,6

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee, estimations trimestrielles d'emploi corrigées des variations saisonnières

Note de lecture : Au cours de l'année 2023, l'emploi salarié hors intérim dans le commerce de gros augmente de 1,0 %, soit 10,3 milliers d'emplois. Les secteurs principalement marchands comprennent l'industrie, la construction et le tertiaire principalement marchand.

2 – L'emploi intérimaire recule fortement, après une légère hausse en 2022

Fin 2023, le commerce emploie par ailleurs 69 000 intérimaires, soit 2,0 % de l'ensemble de ses salariés. Ce recours à l'intérim est modéré comparativement à l'industrie dans laquelle 7,4 % des salariés sont intérimaires. Un peu plus de la moitié des intérimaires du commerce sont employés par le commerce de gros. Le taux de recours plus élevé de ce secteur à l'intérim (3,3 % fin 2023) est lié à la plus forte volatilité de son activité.

Tableau 12 : Nombre d'intérimaires en fin d'année (en milliers) et part dans les secteurs principalement marchands (en %)

SECTEURS D'ACTIVITÉ	2019	2020	2021	2022	2023	Part en 2023 (en %)
Commerce de détail	27	28	31	33	27	3,8
Commerce de gros	39	36	42	40	37	5,1
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	6	4	5	5	5	0,7
Total Commerce	72	67	78	78	69	9,7
Tertiaire marchand	321	306	347	341	316	44,0
Secteurs principalement marchands	750	702	782	772	719	100,0

Champ : France hors Mayotte

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim, données corrigées des variations saisonnières

Note de lecture : À la fin de l'année 2023, le commerce de gros emploie 37 000 intérimaires.

Les secteurs principalement marchands comprennent l'industrie, la construction et le tertiaire principalement marchand.

Tableau 13 : Nombre d'intérimaires, variation en glissement annuel en fin de période (en % et milliers)

SECTEURS D'ACTIVITÉ	2019	2020	2021	2022	2023	Variation en 2023 (en milliers)
Commerce de détail	-0,8	5,2	11,0	7,0	-18,4	-6,1
Commerce de gros	0,6	-9,5	18,5	-5,7	-6,9	-2,7
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	4,4	-39,4	34,2	9,3	2,0	0,1
Total Commerce	0,4	-6,5	16,2	0,3	-11,2	-8,8
Tertiaire marchand	5,6	-4,6	13,6	-1,9	-7,2	-24,5
Secteurs principalement marchands	-0,2	-6,4	11,5	-1,3	-6,9	-52,9

Champ : France hors Mayotte

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim, données corrigées des variations saisonnières

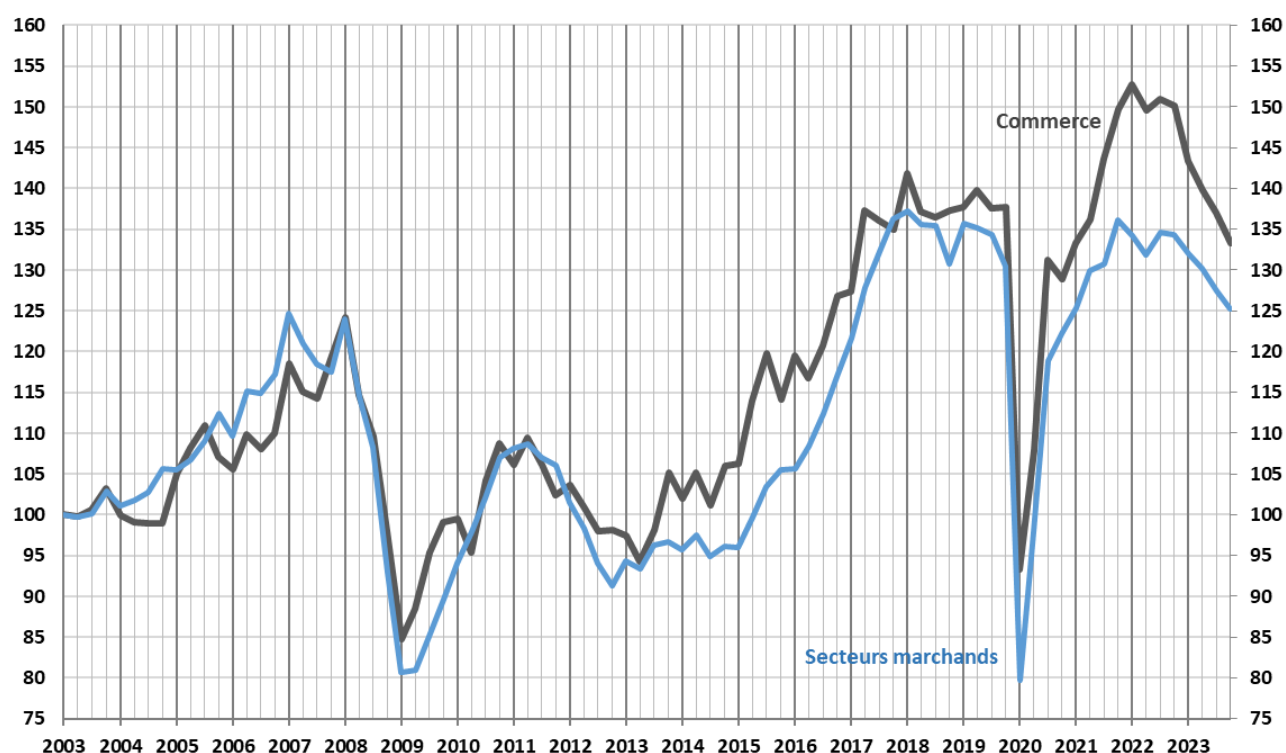
Note de lecture : Au cours de l'année 2023, l'intérim dans le commerce et la réparation d'automobiles augmente de 2,0 %.

Les secteurs principalement marchands comprennent l'industrie, la construction et le tertiaire principalement marchand.

L'intérim recule de 11,2 % dans le commerce au cours de l'année 2023, après une légère hausse en 2022 (+0,3 %). Le recours à l'intérim fléchit fortement dans le commerce de détail (-18,4 % soit -6 100 intérimaires) et, dans une moindre mesure, dans le commerce de gros (-6,9 % soit -2 700 intérimaires). *A contrario*, l'intérim progresse dans le commerce et la réparation d'automobiles (+2,0 % soit +100 intérimaires).

Tous les trimestres de 2023 sont concernés par une baisse, le premier trimestre enregistrant le plus fort recul (-4,5 % au cours de ce trimestre).

Graphique 13 : Effectif intérimaire trimestriel (base 100 au 1^{er} trimestre 2003)



Champ : France hors Mayotte

Source : Dares

Note de lecture : À la fin de l'année 2023, l'emploi intérimaire dans le commerce est supérieur de 33 % à son niveau de la fin du premier trimestre 2003.

L'emploi salarié total (y compris intérim) augmente ainsi très légèrement de 0,1 % au cours de l'année 2023 (+3 900 salariés et intérimaires) dans le commerce et de 0,6 % dans le tertiaire marchand (+80 000 salariés et intérimaires).

3 – En 2021, l'emploi non salarié commercial est dynamique, grâce aux micro-entrepreneurs

- **Le commerce compte 10 800 non-salariés de plus en 2021**

Fin 2021⁹⁵, l'emploi non salarié du commerce est estimé à 434 800 personnes. Il augmente de 2,6 % en 2021 (+10 800 non-salariés) après une très légère hausse en 2020 (+0,4 %, soit +1 800 non-salariés). Les effectifs progressent nettement dans le commerce de gros (+3,5 % soit +2 700 non-salariés) et le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (+3,4 % soit +2 200 non-salariés) et dans une moindre mesure dans le commerce de détail (+2,1 % et +5 900 non-salariés) dans un contexte de hausse de l'emploi non salarié de l'ensemble du tertiaire marchand (+6,7 %). Toutefois, dans certains secteurs commerciaux, les effectifs non salariés totaux diminuent : le commerce de gros de produits à base de tabac (-31 %), les magasins multi-commerces (-22 %), le commerce de gros de produits surgelés (-13 %) ou encore le commerce de gros de volaille et gibier (-10 %).

Ce dynamisme de l'emploi non-salarié commercial repose intégralement sur les micro-entrepreneurs. Hors micro-entrepreneurs, le commerce compte 4 300 non-salariés de moins en 2021 (-1,6 %). Cette baisse est plus marquée dans le commerce de gros (- 2,7 %) que dans le commerce de détail (-1,6 %) et le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (-0,4 %).

Tableau 14 : Effectifs non-salariés au 31/12 (en milliers) et évolution (en %)

Secteur d'activité	2019	2020	2021	2020/2019 (en %)	2021/2020 (en %)
Agriculture	369,4	356,7	350,9	-3,4	-1,6
Industrie	151,1	155,5	166,2	2,9	6,9
Construction	354,4	366,6	385,7	3,4	5,2
Tertiaire marchand	1 566,9	1 626,6	1 736,2	3,8	6,7
dont Commerce	422,1	423,9	434,8	0,4	2,6
dont Commerce de détail	284,5	281,4	287,3	-1,1	2,1
dont Commerce de gros	75,2	78,2	81,0	4,1	3,5
dont Commerce & réparation d'automobiles	62,5	64,3	66,5	3,0	3,4
Tertiaire non marchand	555,1	551,7	578,2	-0,6	4,8
Emploi non salarié total	2 996,9	3 057,1	3 217,2	2,0	5,2

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee, estimations d'emploi, ventilation sectorielle d'après base non-salariés

- **La croissance des micro-entrepreneurs accélère en 2021**

Depuis la création du régime de l'auto-entrepreneur⁹⁶ en 2009, fusionné à partir de 2015 avec celui du micro-entrepreneur, les effectifs des micro-entrepreneurs actifs⁹⁷ du commerce progressent rapidement. Ils sont près de 165 000 fin 2021. Près de deux tiers d'entre eux exercent dans le commerce de détail.

En 2021, la croissance des micro-entrepreneurs du commerce accélère (+9,9 % après +4,8 %). Malgré la crise sanitaire, le fort dynamisme débuté en 2018, dû notamment au doublement des plafonds de chiffres d'affaires ouvrant droit à ce régime, se poursuit (+15 000 micro-entrepreneurs en 2021).

⁹⁵ Les données d'emploi non salarié ne font pas l'objet d'une estimation conjoncturelle et sont donc disponibles plus tardivement que les données d'emploi salarié.

⁹⁶ Régime mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et entré en vigueur au 1er janvier 2009. La loi Pinel du 18 juin 2014 entrée en vigueur le 19 décembre 2014 réforme ces dispositions et réalise la fusion du régime de l'auto-entrepreneur avec celui du micro-entrepreneur. On continue à utiliser l'appellation d'auto-entrepreneur lorsque l'immatriculation précède 2015.

⁹⁷ Ne sont comptabilisés ici que les micro-entrepreneurs présumés actifs. Un micro-entrepreneur est considéré comme économiquement actif s'il a déclaré un chiffre d'affaires strictement positif sur l'année ou, pour un micro-entrepreneur nouvellement affilié, au cours des 4 trimestres suivant son assujettissement, soit éventuellement l'année suivante.

Le nombre de micro-entrepreneurs accélère fortement dans le commerce de détail tandis qu'il ralentit légèrement dans le commerce de gros et le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles. La progression est particulièrement forte dans le commerce de détail en vente à distance (+22 %, +4 200 micro-entrepreneurs), dans le commerce et l'entretien de véhicules automobiles (+12 %, +2 100 micro-entrepreneurs) et chez les intermédiaires du commerce de gros (+10 %, +2 500 micro-entrepreneurs).

Tableau 15 : Effectifs non-salariés micro-entrepreneurs au 31/12 (en milliers) et évolution (en %)

Secteurs d'activité	2019	2020	2021	2020/2019 (en %)	2021/2020 (en %)
Commerce de détail	98,3	99,3	107,8	1,1	8,5
Commerce de gros	25,3	29,0	33,0	14,6	13,6
Commerce et réparation d'automobiles	18,3	20,4	22,7	11,5	11,4
Total Commerce	141,9	148,7	163,5	4,8	9,9

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee, estimations d'emploi, ventilation sectorielle et par régime d'après base non-salariés

Fin 2021, treize ans après la création du régime de l'auto-entrepreneur, les micro-entrepreneurs représentent 38 % des non-salariés du commerce. Cette proportion est la plus élevée dans le commerce de gros (41 %). Elle est plus faible dans le commerce de détail (38 %) et le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (34 %).

Tableau 16 : Part des micro-entrepreneurs au sein des non-salariés (en %)

Secteurs d'activité	2019	2020	2021
Commerce de détail	35	35	38
Commerce de gros	34	37	41
Commerce et réparation d'automobiles	29	32	34
Total Commerce	34	35	38

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee, base non-salariés

4 – Des salaires horaires plus élevés dans le commerce de gros

Le salaire brut horaire moyen (hors intérimaires) s'élève dans le commerce à 20,6 euros en 2022. Il est très légèrement supérieur à celui observé dans la construction mais est moins élevé que dans l'industrie et les services en raison notamment d'une plus forte proportion d'employés et de jeunes salariés dans le commerce. Des disparités importantes de salaire existent entre les trois grands secteurs du commerce. C'est dans le commerce de gros, où les salariés sont plus âgés et les cadres proportionnellement plus nombreux, que le salaire brut horaire moyen est le plus élevé. À l'opposé, il est le plus faible dans le commerce de détail en raison de la part plus importante des employés dans ce secteur (70 % contre 24 % dans le commerce de gros).

Tableau 17 : Salaires bruts horaires moyens dans le commerce en 2022 (en euros)

Secteur d'activité	Salaire brut horaire moyen
Commerce de détail	17,2
Commerce de gros	26,5
Commerce de réparation automobile	19,5
Total commerce	20,6
Industrie	25,0
Construction	20,1
Services (y compris intérim)	22,5

Champ : France hors Mayotte, salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs

Source : Insee, base Tous salariés 2022

Note de lecture : En 2022, le salaire brut horaire moyen pour un temps complet dans le commerce s'élève à 21,0 euros.

Dans tous les secteurs commerciaux, sans distinguer de la catégorie socioprofessionnelle, les hommes ont un salaire horaire moyen brut supérieur à celui des femmes. En moyenne, le salaire horaire des femmes est inférieur à celui des hommes de 15,6 % dans l'ensemble du commerce. Il est inférieur de 14,0 % dans les services et de 11,0 % dans l'industrie.

Tableau 18 : Salaires bruts horaires moyen dans le commerce en 2022 selon la profession et catégorie socioprofessionnelle (en euros)

Secteur d'activité	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
Hommes					
Commerce de détail	33,4	19,9	15,0	15,4	18,2
Commerce de gros	46,7	24,2	19,4	16,6	27,3
Commerce de réparation d'automobiles et de motocycles	36,1	23,8	17,9	15,8	19,9
Femmes					
Commerce de détail	29,7	18,4	14,4	14,3	16,4
Commerce de gros	40,2	23,3	17,9	15,2	25,0
Commerce de réparation d'automobiles et de motocycles	31,7	20,4	15,3	14,5	18,0

Champ : France hors Mayotte, salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires et salariés des particuliers employeurs

Source : Insee, base Tous salariés 2022

Note de lecture : En 2022, le salaire brut horaire moyen dans le commerce de détail s'élève à 33,4 euros pour les hommes cadres et à 29,7 euros pour les femmes cadres.

DONNÉES DE CADRAGE : LE COMMERCE DANS L'ÉCONOMIE

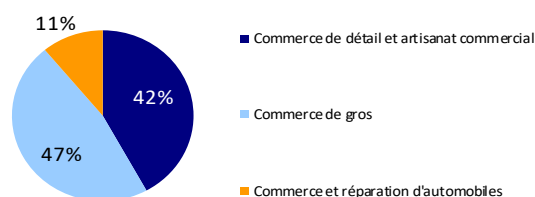
Sauf mention contraire, l'artisanat commercial est compté avec le commerce

Valeur ajoutée des secteurs du commerce et sa répartition en 2021

	en milliards d'euros	
	Commerce	Part dans l'économie (1)
Valeur ajoutée	245,0	11,1 %

(1) La part dans l'économie correspond ici à la part dans la valeur ajoutée totale (tous secteurs)

Source : Insee, comptes nationaux, comptes du commerce, base 2020



Chiffre d'affaires hors TVA des secteurs du commerce

	en milliards d'euros		
	2021	2022 (sd)	2023 (p)
Commerce de détail et artisanat commercial	534,4	580,0	606,1
Commerce de gros	984,2	1 138,7	1 141,2
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	217,6	226,3	257,8
Ensemble commerce	1 736,2	1 945,0	2 005,2

sd : semi-définitif ; p : provisoire

Source : Insee, comptes du commerce, base 2020

Dans le tableau de synthèse ci-dessus, l'activité est mesurée par le chiffre d'affaires hors TVA des secteurs définis par l'activité principale des unités légales. Dans le reste du rapport, d'autres concepts sont utilisés pour mesurer l'activité (cf Annexe : concepts et définitions).

Eff. Non salarié au 31/12 dans les secteurs du commerce

(hors micro-entrepreneurs)

	2021 en milliers	Part dans les secteurs marchands
Hors artisanat commercial		
Commerce de détail	183,4	10 %
Commerce de gros	53,4	3 %
Commerce, répar. auto.	47,4	3 %
Ensemble commerce	284,2	15 %

Source : Insee, estimations d'emploi

Taux de marge commerciale

(rapport entre la marge commerciale et les ventes de marchandises)

Hors artisanat commercial	2021
Commerce de détail	29,8%
Commerce de gros	19,1%
Commerce, répar. auto.	13,8%
Ensemble commerce	21,8%

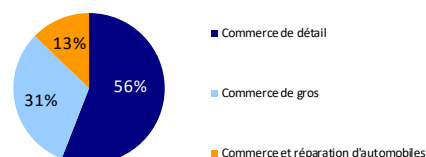
Source : Insee, comptes du commerce, base 2020

Eff. salarié et salaires dans les secteurs du commerce (hors intérim)

	2023 en milliers	Part dans les secteurs principalement marchands (%)	Salaires en 2022 (bruts horaires moyens, en euros)
Hors artisanat commercial			
Commerce de détail	1 903,0	10,9	17,2
Commerce de gros	1 067,8	6,1	26,5
Commerce, répar. auto.	433,7	2,5	19,5
Ensemble commerce	3 404,5	19,5	20,6

Source : Insee, estimations d'emploi, base tous salariés

Répartition de l'emploi salarié du commerce en 2023 (hors intérim)



Source : Insee, estimations d'emploi

Démographie des sociétés et entreprises individuelles

	Commerce	Ensemble économie*	Part du commerce
Nombre de sociétés et entreprises individuelles (en milliers) en 2021	819,3	5 277,8	15,5%
Nombre de créations (en milliers) en 2023	149,3	1 051,5	14,2%
Nombre de créations hors micro-entrepreneurs et hors entreprises individuelles de la vente à domicile (en milliers) en 2023	49,1	368,5	13,3%
Nombre de défaillances hors artisanat commercial (en milliers) en 2023	12,1	56,3	21,4 %

*Ensemble des activités marchandes hors agriculture

Sources : Système d'information sur la démographie d'entreprises (Insee), Banque de France

Les données du rapport concernent les sociétés et entreprises individuelles des secteurs du commerce, et non les entreprises au sens de la loi de modernisation de l'économie. Elles portent sur la dernière année disponible dans les statistiques de l'Insee. Elles sont présentées dans la base 2020 des comptes nationaux et en nomenclature Naf rév.2

ANNEXE : CONCEPTS ET DÉFINITIONS

Dans ce rapport, le secteur du commerce regroupe les unités légales dont l'activité principale appartient à la section « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » de la nomenclature d'activités française.

Une activité commerciale consiste à vendre des marchandises obtenues d'un tiers, sans les transformer. L'activité des intermédiaires du commerce, qui mettent en rapport les acheteurs et les vendeurs (ou bien exécutent des opérations commerciales pour le compte d'un tiers), sans être propriétaires des produits concernés, fait partie du commerce. La section englobe également les services de réparation d'automobiles et de motocycles.

Les activités de la section « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » comportent trois divisions sectorielles :

- Les activités de commerce de gros se caractérisent par la revente de marchandises à des clients professionnels. Les unités relevant de cette activité principale sont des grossistes, des centrales d'achat et des intermédiaires du commerce de gros. Ce rapport mesure leur activité de commerce à travers leurs ventes de marchandises (cf. définition ci-dessous), ce qui exclut leurs éventuelles activités secondaires non commerciales ;
- Les activités de commerce de détail se caractérisent par la revente de marchandises à un public large constitué majoritairement de ménages. Les unités relevant de cette activité principale sont des détaillants ou des intermédiaires du commerce de détail. Ce rapport mesure leur activité de commerce par le concept de vente au détail, qui est une mesure proche de la vente de marchandises et exclut les éventuelles activités secondaires non commerciales ;
- Les activités de commerce et réparation d'automobiles et de motocycles se caractérisent par la revente en l'état (en gros ou au détail) de véhicules automobiles et leurs pièces détachées, et la réparation de ces mêmes véhicules. Ce rapport mesure l'activité des unités spécialisées dans ces activités par leur chiffre d'affaires, qui englobe non seulement leurs activités commerciales mais aussi leurs activités de service de réparation et leurs activités secondaires.

Vente de marchandises : revente de marchandises en l'état ou après des opérations mineures associées au commerce (stockage, découpe, conditionnement...).

Vente au détail : vente de marchandises au grand public, les produits commissionnés (tabac, journaux, carburants...) étant considérés au prix de vente et non seulement au montant de la commission.

Chiffre d'affaires : montant des affaires (hors taxes) réalisées par une unité statistique (entreprise, unité légale) avec les tiers dans l'exercice de son activité professionnelle normale et courante. Il correspond à la somme des ventes de marchandises, de produits fabriqués, des prestations de services et des produits des activités annexes.

ANNEXE : PASSAGE ENTRE LES REGROUPEMENTS UTILISÉS DANS LES PUBLICATIONS SUR LE COMMERCE ET LES CODES DE LA NAF

COMMERCE DE GROS ET INTERMÉDIAIRES

Secteur dans les publications sur le commerce	Activité principale exercée (APE) : code(s) NAF
C.G. de produits agricoles bruts	Groupe 46.2
Céréales, tabac non manufacturé, semences et aliments pour le bétail	4621Z
Autres produits	4622Z, 4623Z, 4624Z
C.G. de produits alimentaires, de boissons et de tabac	Groupe 46.3
Produits frais	4631Z, 4632A, 4632B, 4632C, 4633Z, 4638A
Boissons (alcoolisées ou non)	4634Z
Autres produits	4635Z, 4636Z, 4637Z, 4638B, 4639A, 4639B
C.G. de biens domestiques	Groupe 46.4
Produits pharmaceutiques	4646Z
Autres produits	4641Z, 4642Z, 4643Z, 4644Z, 4645Z, 4647Z, 4648Z, 4649Z
C.G. d'équipements de l'information et de la communication	Groupe 46.5
Ordinateurs, équipements informatiques périphériques et logiciels	4651Z
Composants et équipements électroniques et télécommunication	4652Z
C.G. d'autres équipements industriels	Groupe 46.6
Équipements de bureau	4665Z, 4666Z
Matériel électrique	4669A
Autres équipements	4661Z, 4662Z, 4663Z, 4664Z, 4669B, 4669C
Autres C.G. spécialisés	Groupe 46.7
Combustibles et produits annexes	4671Z
Produits pour l'installation de l'habitat et de la construction	4673A, 4673B, 4674A, 4674B
Autres produits	4672Z, 4675Z, 4676Z, 4677Z
C.G. non spécialisés	Groupe 46.9
Commerce de gros hors intermédiaires	Division 46 hors groupe 46.1
Intermédiaires du commerce	Groupe 46.1
<i>dont centrales d'achats</i>	4612A, 4617A, 4619A
Commerce de gros et intermédiaires	Division 46

COMMERCE DE DÉTAIL ET ARTISANAT COMMERCIAL

Secteur dans les publications sur le commerce	Activité principale exercée (APE) : code(s) NAF
ENSEMBLE DU COMMERCE EN MAGASIN	1071B, 1071C, 1071D, 1013B, et groupes 47.1 à 47.7
ENSEMBLE du commerce alimentaire en magasin	
Alimentation spécialisée et artisanat commercial	1071B, 1071C, 1071D, 1013B, et groupe 47.2
Boulangeries-pâtisseries	1071B, 1071C, 1071D, 4724Z
Boucheries-charcuteries	1013B, 4722Z
Autres magasins d'alimentation spécialisée et tabac	4721Z, 4723Z, 4725Z, 4726Z, 4729Z
Petites surfaces d'alimentation générale et magasins de produits surgelés	4711A, 4711B, 4711C
Grandes surfaces d'alimentation générale	4711D, 4711E, 4711F
Supermarchés	4711D
Magasins multi-commerces	4711E
Hypermarchés	4711F
ENSEMBLE du commerce non alimentaire en magasin	
Grands magasins et autres magasins non alimentaires non spécialisés	4719A, 4719B
Magasins non alimentaires spécialisés (y c. pharmacie)	Groupes 47.3, 47.4, 47.5, 47.6, et 47.7
Carburants	4730Z
Technologie de l'information et de la communication	4741Z, 4742Z, 4743Z
Equipeement du foyer	4751Z, 4752A, 4752B, 4753Z, 4754Z, 4759A, 4759B
Culture, loisirs	4761Z, 4762Z, 4763Z, 4764Z, 4765Z
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	Groupe 47.7
Habillement-chaussures	4771Z, 4772A
Autres équipements de la personne	4772B, 4775Z, 4777Z, 4778A
Pharmacies, articles médicaux et orthopédiques	4773Z, 4774Z
Autres magasins spécialisés	4776Z, 4778B, 4778C, 4779Z
ENSEMBLE DU COMMERCE HORS MAGASIN	Groupes 47.8 et 47.9
Commerce sur éventaire ou marché	4781Z, 4782Z, 4789Z
Ventes à distance et autres formes de commerce	4791A, 4791B, 4799A, 4799B
ENSEMBLE COMMERCE DE DETAIL ET ARTISANAT COMMERCIAL	1013B, 1071B, 1071C, 1071D et division 47
dont : artisanat commercial	1013B, 1071B, 1071C, 1071D
dont : commerce de détail hors pharmacies (inclus artisanat commercial)	1013B, 1071B, 1071C, 1071D, et division 47 hors 4773Z, 4774Z

COMMERCE ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES

Secteur dans les publications sur le commerce	Activité principale exercée (APE) : code(s) NAF
Commerce de véhicules automobiles	4511Z, 4519Z
Entretien et réparation de véhicules automobiles	4520A, 4520B
Commerce de gros d'équipements automobiles	4531Z
Commerce de détail d'équipements automobiles	4532Z
Commerce et réparation de motocycles	4540Z
ENSEMBLE COMMERCE ET RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	Division 45